PROJECTIONS

Regards sur un Saint-Gervais qui avance

- ***Présentation de l'équipe municipale 2008***
- ***Naissance de la "Résidence Panloup"***
- ***Eglise de Saint-Nicolas, le joyau retrouvé***
- ***Une cordée d'européennes sur le toit de l'Europe***

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES - HIVER 2008/2009 – N°10
http://www.saintgervaislesbains.fr

Editorial

Le 9 mars une nouvelle équipe municipale a été élue pour présider aux destinées de notre Commune pendant les six prochaines années. L'équipe qui m'entoure est animée d'une même ambition, gérer avec efficacité, rigueur et transparence les intérêts de tous nos concitoyens dans la continuité du travail effectué et engagé par la précédente équipe municipale.

Cet éditorial est pour moi l'occasion de remercier très sincèrement de leur travail toutes celles et tous ceux qui pendant les sept années du mandat qui s'est achevé ont donné de leur temps pour notre Commune.

Grâce à eux de nombreux chantiers ont été engagés transformant le visage de toute notre commune et lui permettant de retrouver la notoriété d'une grande station.

Chaque Saint-Gervolain doit être aujourd'hui fier de son territoire, des plaines du Fayet au sommet du Mont-Blanc en passant par Saint-Nicolas de Véroce, les pentes du Prarion, d'Arbois, du Mont-Joux et du Mont-Joly.

Ce premier mandat a été celui du désendettement obligé. En 7 ans, nous avons fait diminuer notre dette de plus de 50 % alors même que nous autofinancions plus de 30 millions d'euros de travaux nouveaux.

Personne n'a été oublié, aucun des bourgs et des hameaux n'a été délaissé car chaque m² du territoire communal, chaque habitant de la commune méritent la même attention.

Sans la volonté d'agir et la conviction des élus, sans le travail des personnels de la commune nous n'aurions pas pu atteindre ces résultats. Merci à tous.

La feuille de route des six prochaines années est claire, poursuivre le travail commencé pour faire que chaque jour un peu plus il fasse bon vivre à Saint-Gervais.

Je suis convaincu que l'équipe municipale qui m'entoure saura la mener à bien.

Si notre Commune est une station touristique, les actions et les investissements à engager doivent être décidés en tenant compte en premier lieu de l'intérêt et des besoins des habitants permanents.

C'est ce que nous faisons par exemple au travers de la politique menée en matière de logement ou du nouveau service de transport en commun plus adapté aux besoins des habitants.

Au moment où les difficultés économiques vont nous contraindre à être plus inventifs, c'est unis, solidaires que nous serons plus forts et convaincants.

Jean-Marc PEILLEX
Maire et Conseiller général
du Canton de Saint Gervais

Pont de contournement du bourg de Saint-Gervais

---------- dernières nouvelles ----------

Le Conseil Général, lors du vote du budget primitif les 15 et 16 décembre 2008, a réajusté la dépense qui s'élève désormais à 20.750.000 €, montant auquel notre Commune participe à hauteur de 22,5 %.

Le dossier suit donc normalement son cours. Les travaux préparatoires se sont achevés mi décembre, les consultations des entreprises seront effectuées au début 2009 pour permettre un démarrage des travaux cette année. Le pont devrait être ainsi opérationnel au début 2011.

Sommaire

- Edito ____ 2
- Du côté du Fayet ____ 3
- La nouvelle équipe municipale ____ 4 et 5
- Actualités ____ 6
- Vie locale ____ 7
- Sports ____ 8
- Culture ____ 9
- Inauguration de l'église de Saint-Nicolas ____ 10
- Patrimoine ____ 11
- Evénements ____ 12 et13
- Enfance - Jeunesse Scolaire ____ 14
- Finances ____ 15
- Travaux ____ 16 et 17
- Refuges ____ 18 et 19
- Environnement ____ 20 et 21
- Urbanisme ____ 22
- Vie locale ____ 23
- Etat civil ____ 24

Directeur de publication :
Jean-Marc PEILLEX

Administration :
Nathalie DESCHAMPS - Elsa RICHE

Comité de rédaction :
Charlotte BEZARD, Michaël D'ANTRASSI, Marie-Christine DAYVE, Christian DEBIEVE, Daniel DENERI, Nathalie DESCHAMPS, Bénédicte GAY, Claire GRANDJACQUES, Gabriel GRANDJACQUES, Corinne GROSSET-BOURBANGE, Joël JIGUET, Florence POLLIAND, Monique RACT, Elsa RICHE, Bernard SEJALON, Marc SIROP, Catherine VERJUS.

Crédit photos :
Dominique CHARIOT, Mario COLONEL, Marie-Christine DAYVE, Nathalie DESCHAMPS, Grégoire GARDRINIER, Mathieu QUEREL, René ROBERT, Pascal TOUNAIRE. Mairie de Saint-Gervais, Office de tourisme de Saint-Gervais, ONF-RTM, Ski-club de Saint-gervais, SNCF, X.

Impression :
Imprimerie KALISTENE
74960 Cran Gevrier

www.kalistene.com

Conception/réalisation : APO
ISSN 1266-6866
Dépôt légal à parution
8500 exemplaires

Centenaire de la ligne Le Fayet-Vallorcine

Le 6 juillet dernier, une grande manifestation a été organisée par la SNCF pour fêter le centenaire de la ligne Le Fayet-Vallorcine. Le point d'orgue de cette manifestation a été la mise en service de trois nouvelles rames automotrices Stadler Z 850 marquées aux logos des trois villes de la ligne : Saint-Gervais, Chamonix et Vallorcine. La rame 851, première de la série, estampillée « Saint-Gervais », a été dévoilée en gare du Fayet par le président de la SNCF Guillaume PEPY, le maire et conseiller général du canton de Saint-Gervais Jean-Marc PEILLEX, le président du conseil régional Jean-Jacques QUEYRANNE et le vice-président du conseil régional délégué aux transports Bernard SOULAGE.

Cette belle manifestation a aussi permis à des centaines de personnes du pays du Mont-Blanc de découvrir en famille cette ligne de chemin de fer et de profiter des multiples festivités organisées tout au long de la journée : expositions dans chacune des gares, inauguration d'une nouvelle halte à Vaudagne, présence d'une automotrice d'époque...

A cette occasion, le maire de Saint-Gervais a rappelé au président de la SNCF l'importance pour notre territoire des transports ferroviaires et a réaffirmé sa volonté de voir réactiver le dossier de la création d'une seconde ligne ferroviaire dans la vallée de l'Arve, afin de développer le cadencement, la venue à plus grande vitesse du T.G.V. et d'éviter qu'une grande partie des liaisons ferrées ne soit assurée par des autocars.

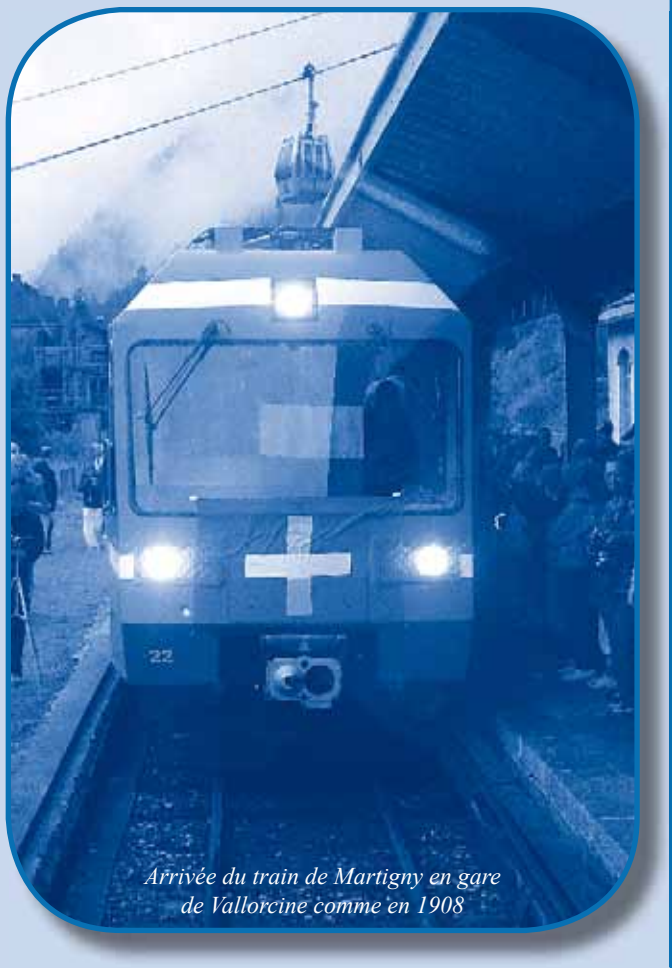

Arrivée du train de Martigny en gare de Vallorcine comme en 1908

Guillaume PEPY - Jean-Marc PEILLEX Jean-Jacques QUEYRANNE - Bernard SOULAGE

Historique du Mont-Blanc Express

En 1901, la section ferroviaire Le Fayet-Chamonix est inaugurée. Sept ans plus tard, le 1er juillet 1908, les cheminots français pouvaient se congratuler à Vallorcine et serrer la main de leurs collègues suisses en ouvrant une ligne unique au monde. Cette ligne électrique à voie métrique, alimentée en houille blanche de l'Arve, permet aux trains régionaux d'escalader des pentes approchant les 10% sans l'aide d'une crémaillère. La création de cette ligne a été une véritable révolution pour les habitants de nos vallées, ainsi qu'un formidable accélérateur pour le tourisme alpin.

Un livre a été édité pour l'occasion : "Le Mont-Blanc Express, l'invention du tourisme alpin" de Pierre-Louis Roy aux éditions Glénat.

Section électorale du Fayet

Il en est fini de la différence de mode électoral entre le Fayet et le reste de la Commune lors des élections municipales. En effet, jusqu'aux dernières élections le choix des Fayerands se limitait à élire quelques Conseillers municipaux (1).

Ce mode de scrutin va laisser la place à une élection identique dans toute la Commune. Ainsi que l'on soit électeur à Saint-Nicolas de Véroce, au bourg de Saint-Gervais ou au Fayet chacun choisira selon le même mode de scrutin l'ensemble de l'équipe municipale. Il appartiendra cependant à chaque liste candidate de proposer une représentation des différents bourgs de la Commune et aux électeurs d'être vigilants.

Jean-Marc Peillex

(1) Ce nombre était déterminé proportionnellement à celui des électeurs inscrits sur les listes électorales. En 2008, 7 Conseillers municipaux sur 29 ont été élus par les Fayerands.

Elections Municipales de Saint-Gervais

1er tour du 9 mars 2008

Totalité de la commune :

Nombre d'électeurs inscrits	4 552
Nombre de votants	2 553
Taux de participation	56,09%
Bulletins nuls	523
Suffrages exprimés en nombre	2 030
Suffrages exprimés en %	79,51

Saint-gervais - Saint-Nicolas

Nombre d'électeurs inscrits	3444
Taux de participation	58,59 %
Votants	2018
Bulletins nuls	453
Exprimés	1565

Liste "Notre Ambition Saint-Gervais" conduite par Jean-Marc PEILLEX 1565

Pourcentage des exprimés/votants	77,55 %
% des nuls/votants	22,45 %

Section électorale du Fayet

Nombre d'électeurs inscrits	1108
Taux de participation	48,29 %
Votants	535
Bulletins nuls	70
Exprimés	465

Liste "Notre Ambition Saint-Gervais" soutenue par Jean-Marc PEILLEX 465

Pourcentage des exprimés/votants	86,92 %
% des nuls/votants	13,08 %

Résultats des Elections Municipales

Saint-Gervais - Saint-Nicolas

Liste "Notre ambition Saint-Gervais" : 22 élus

- Jean-Marc PEILLEX
- Marie-Christine DAYVE
- Gabriel TUAZ-TORCHON
- Claire GRANDJACQUES
- Gilles GRANDJACQUES
- Marie-Christine FAVRE
- Gabriel GRANDJACQUES
- Nathalie DESCHAMPS
- Pierre MULLER
- Monique RACT
- Julien RIGOLE
- Catherine VERJUS
- Sylvain CLEVY
- Nadine CHAMBEL
- Mathieu QUEREL
- Sandrine VIALLET
- Philippe GRISOL
- Géraldine REVILLIOD
- Julien AUFORT
- Elisabeth BIBIER-COCATRIX
- Yves JUILLARD
- Agnès MARTIN ROLY

Section électorale du Fayet

Liste "Notre ambition Saint-Gervais" : 7 élus

- Bernard SEJALON
- Anne-Marie COLLET
- Serge DUCROZ
- Luigina GAGLIARDI
- Daniel DENERI
- Corinne GROSSET-BOURBANGE
- Michel STROPIANO

1 - Jean-Marc PEILLEX

Administrateur de société, Maire de Saint-Gervais

- Président du S.A.I.M.J.
- Président du C.C.A.S.
- Vice-président du S.I.S.H.T
- Représentant du conseil municipal auprès du SIVOM du Pays du Mont-Blanc
- Président de l'ensemble des commissions

2 - Marie-Christine DAYVE

Sans profession, 1re Adjointe déléguée à l'urbanisme

- Représentante du conseil municipal auprès de l'O.P.A.H.
- Représentante du conseil municipal auprès des copropriétés dans lesquelles la commune est propriétaire
- Membre des commissions municipales : agriculture, finances, patrimoine et culture, vie locale

3 - Nathalie DESCHAMPS

Responsable administrative,
Adjointe au Maire déléguée à la vie locale

- Présidente du S.I.S.H.T.
- Vice-présidente du C.C.A.S.
- Représentante du conseil municipal auprès du S.M.E.M.
- Membre de la commission d'appel d'offres
- Membre de la commission de délégation de service public
- Membre des commissions municipales : agriculture, finances, patrimoine et culture, sécurité (P.I.D.A., risques naturels), travaux

4 - Claire GRANDJACQUES

Enseignante, Adjointe au Maire déléguée à l'environnement et à l'aménagement de la Montagne

- Représentante du conseil municipal auprès du S.M.E.M.
- Membre de la commission de délégation de service public
- Membre des commissions municipales : agriculture, finances, sécurité (P.I.D.A., risques naturels), tourisme et thermalisme, travaux

5 - Marie-Christine FAVRE

Directrice de secteur bancaire,
Adjointe au Maire déléguée aux finances

- Membre du C.C.A.S.
- Membre des commissions municipales : tourisme et thermalisme, vie locale

6 - Gabriel TUAZ-TORCHON

Garagiste à la retraite,
Adjoint au Maire délégué à l'agriculture

- Membre de la commission d'appel d'offres
- Membre de la commission de délégation de service public
- Membre des commissions municipales : environnement et aménagement de la montagne, finances, sports, travaux, urbanisme

7 - Bernard SEJALON

Chef de gare, Adjoint au Maire délégué aux sports

- Représentant du conseil municipal auprès du SIVOM du Pays du Mont-Blanc
- Membre de la commission paritaire du gymnase de l'Assomption
- Membre du comité de jumelage
- Représentant du conseil municipal pour le restaurant scolaire
- Représentant du conseil municipal auprès du comité de la coupe du monde de ski
- Membre des commissions municipales : finances, sécurité (P.I.D.A., risques naturels), tourisme et thermalisme, travaux, vie locale

8 - Gabriel GRANDJACQUES

Enseignant à la retraite,
Adjoint au Maire délégué au patrimoine et à la culture

- Vice-président du S.M.E.M.
- Membre de la commission d'appel d'offres
- Membre des commissions municipales : environnement et aménagement de la montagne, finances, tourisme et thermalisme, travaux, urbanisme

9 - Pierre MULLER

Cadre bancaire à la retraite,
Adjoint au Maire délégué aux travaux

- Représentant du conseil municipal auprès du S.I.S.E.
- Membre de la commission d'appel d'offres
- Membre des commissions municipales : finances, sports, urbanisme, vie locale

équipe municipale

10 - Gilles GRANDJACQUES

Architecte, Adjoint spécial à Saint-Nicolas de Véroce

- Représentant du conseil municipal auprès du S.A.I.M.J.
- Membre de la commission de délégation de service public
- Membre des commissions municipales : environnement et aménagement de la montagne, finances, sécurité (P.I.D.A., risques naturels), sports, tourisme et thermalisme

11 - Anne-Marie COLLET

Préparatrice en pharmacie, Adjointe spéciale au Fayet

- Membre des commissions municipales : finances, vie locale

12 - Nadine CHAMBEL

Responsable de magasin, conseillère municipale déléguée aux pistes et aux remontées mécaniques

- Représentante du conseil municipal auprès de la garderie du Bettex
- Membre de la commission de délégation de service public
- Membre des commissions municipales : environnement et aménagement de la montagne, sécurité (P.I.D.A., risques naturels), tourisme et thermalisme

13 - Serge DUCROZ

Artisan menuisier,
conseiller municipal délégué aux sentiers

- Représentant du conseil municipal auprès du syndicat intercommunal de la Biaillère
- Représentant du conseil municipal auprès de l'association de la foire agricole
- Membre des commissions municipales : agriculture, environnement et aménagement de la montagne, patrimoine et culture, sports, urbanisme

14 - Monique RACT

Employée et agricultrice, conseillère municipale déléguée à la forêt et aux alpages

- Représentante du conseil municipal auprès du S.M.E.M.
- Membre des commissions municipales : agriculture, environnement et aménagement de la montagne, finances, travaux, urbanisme

15 - Géraldine REVILLIOD

Auxiliaire de puériculture,
conseillère municipale déléguée à l'enfance

- Représentante du conseil municipal pour le restaurant scolaire
- Membre des commissions municipales : sports, vie locale

16 - Sandrine VIALLET

Secrétaire, conseillère municipale déléguée au scolaire

- Membre du conseil d'administration de la M.J.C.
- Membre des commissions municipales : sports, vie locale

17 - Julien AUFORT

Artisan électricien

- Représentant du conseil municipal auprès du SELEQ 74
- Membre des commissions municipales : sécurité (P.I.D.A., risques naturels), tourisme et thermalisme, vie locale

18 - Elisabeth BIBIER-COCATRIX

Employée dans les transports

- Vice-présidente de la commission vie locale
- Représentante du conseil municipal auprès du S.I.S.H.T.
- Membre du C.C.A.S.
- Membre des commissions municipales : environnement et aménagement de la montagne, tourisme et thermalisme

19 - Sylvain CLEVY

Moniteur de parapente et de ski

- Vice-président de la commission des sports
- Représentant du conseil municipal auprès du S.A.I.M.J.
- Membre de la commission paritaire du gymnase de l'Assomption
- Membre de la commission sécurité (P.I.D.A., risques naturels)

20 - Daniel DENERI

Employé du secteur public

- Vice-président de la commission patrimoine et culture
- Membre de la commission tourisme et thermalisme

21 - Luigina GAGLIARDI

Enseignante

- Membre du C.C.A.S.
- Membre des commissions municipales : patrimoine et culture, tourisme et thermalisme, vie locale

22 - Philippe GRISOL

Cadre commercial

- Vice-président de la commission tourisme et thermalisme
- Membre de la commission paritaire du gymnase de l'Assomption
- Membre des commissions municipales : environnement et aménagement de la montagne, finances, sécurité (P.I.D.A., risques naturels), sports, travaux

23 - Corinne GROSSET-BOURBANGE

Employée dans le décolletage

- Membre du C.C.A.S.
- Membre des commissions municipales : environnement et aménagement de la montagne, travaux, vie locale

24 - Yves JUILLARD

Enseignant

- Représentant du conseil municipal auprès du S.I.T.O.M.
- Membre des commissions municipales : environnement et aménagement de la montagne, patrimoine et culture, tourisme et thermalisme, vie locale

25 - Agnès MARTIN-ROLY

Commerçante

- Membre des commissions municipales : sports, tourisme et thermalisme, urbanisme, vie locale

26 - Mathieu QUEREL

Employé

- Vice-président de la commission environnement et aménagement de la montagne
- Membre des commissions municipales : patrimoine et culture, vie locale

Erratum

Une erreur s'est glissée dans le précédent numéro de Projections (page 21) dans le tableau des résultats du 2e tour des élections présidentielles à Saint-Gervais-les-bains. Les résultats sont les suivants :

2e tour - 6 mai 2007

Inscrits : 4451
Votants : 3728
Blancs/nuls : 138

Nicolas SARKOZY 2401
Ségolène ROYAL 1189

27 - Julien RIGOLE

Entraîneur de ski club et agriculteur

- Vice-président de la commission agriculture
- Représentant du conseil municipal auprès du comité de la coupe du monde de ski
- Représentant du conseil municipal auprès du syndicat intercommunal de la Biaillère
- Membre des commissions municipales : environnement et aménagement de la montagne, sécurité (P.I.D.A., risques naturels), sports

28 - Michel STROPIANO

Agent SNCF à la retraite

- Vice-président de la commission des travaux
- Représentant du conseil municipal auprès du SELEQ 74
- Correspondant à la sécurité routière auprès de la préfecture
- Membre de la commission d'appel d'offres
- Membre des commissions municipales : sécurité (P.I.D.A., risques naturels), urbanisme

29 - Catherine VERJUS

Chirurgien dentiste

- Membre du C.C.A.S.
- Membre des commissions municipales : patrimoine et culture, sports, vie locale

Le conseil municipal a confié certaines représentations à des élus du mandat précédent :

François ABBE, *1er adjoint sortant*
- Président du S.I.S.E.
- Président du S.M.E.M.
- Représentant du conseil municipal auprès du S.I.T.O.M.

Pierre BLANC, *conseiller municipal sortant*
- Représentant du conseil municipal auprès du comité de la coupe du monde de ski

Alain DEPRAZ-DEPLAND,
conseiller municipal sortant
- Représentant du conseil municipal auprès du S.M.E.M.

Lexique

• CCAS	Centre communal d'action sociale
• MJC	Maison des jeunes et de la culture
• OPAH	Opération programmée de l'amélioration de l'habitat
• PIDA	Plan d'intervention et de déclenchement des avalanches
• SAIMJ	Syndicat d'aménagement intercommunal du Mont-Joly
• SELEQ 74	Syndicat d'électricité et d'équipement de la Haute-Savoie
• SISE	Syndicat intercommunal d'études, de réalisations et de gestion pour la station d'épuration
• SISHT	Syndicat intercommunal pour la création d'une structure d'hébergement temporaire
• SITOM	Syndicat intercommunal du traitement des ordures ménagères des vallées du Mont-Blanc
• SIVOM	Syndicat intercommunal à vocations multiples
• SMEM	Syndicat mixte des eaux de Miage

Liste des commissions

- Agriculture
- Environnement - Aménagement de la montagne
- Finances
- Patrimoine - Culture
- Sports
- Tourisme et thermalisme
- Travaux
- Urbanisme
- Vie locale (enfance - scolaire - social)

Ces 9 commissions sont ouvertes au public : il suffit aux personnes intéressées de venir s'inscrire à l'accueil de la mairie en précisant la ou les commissions auxquelles elles souhaitent participer, et une invitation leur sera envoyée pour chaque réunion de commission avec l'ordre du jour correspondant.

- Commission d'Appel d'offres
- Commission de Délégation de Service Public
- Sécurité (P.I.D.A., risques naturels)

Le Prarion.... suite et pas fin

Inutile de revenir sur l'historique, les méandres des procédures….qui ont fait l'objet de nombreux écrits, au moins aussi nombreux que ….. les procédures. Je vous invite à vous reporter à l'article du numéro précédent de « projections ».

Inutile de rappeler que s'il n'y avait pas autant d'argent en jeu, il n'y aurait pas autant d'intérêts pour se le disputer.

Inutile de faire remarquer que chaque fois que les concessionnaires se disputent « le gâteau » ils veulent le faire sur le dos des Communes et des contribuables. Inutile d'ajouter que le droit administratif est devenu tellement complexe que beaucoup d'actes risquent chaque jour l'annulation pour de simples et inévitables erreurs de procédures.

C'est ce qui est arrivé sans grande surprise au contrat de concession signé en 2007 avec la SEPP (1) pour l'exploitation de la concession Prarion – Prarion les Bernards.

Si le Tribunal a annulé la Délégation de Service Public (DSP) il n'a cependant pas retenu les motifs de fond que le Commissaire du Gouvernement avait développés. Il est en effet important de noter que seuls deux motifs de forme, par ailleurs très contestables, ont justifié la décision d'annulation.

- le premier concerne la décision de la Commission municipale d'écarter le troisième candidat, le groupe Maulin Montagne Participation, qui n'avait fourni aucun renseignement sur sa capacité technique et financière à pouvoir honorer les obligations de la délégation de service public. Le Tribunal reproche à la Commune de ne pas lui avoir demandé de pièces complémentaires alors qu'elle en avait demandé une à la SEPP.
- le second motif d'annulation est la mauvaise rédaction du texte concernant l'indemnisation des biens de retour en cas d'interruption prématurée du contrat.

Un autre jugement a été rendu en référé (procédure d'urgence), la société LHSG (2) réclamant une indemnité 10.607.851 € pour compenser ce qu'elle considère être les conséquences matérielles et immatérielles de la résiliation par la Commune.

Le Tribunal ne lui a pas donné raison puisqu'il se limite à condamner la Commune de Saint-Gervais à payer une provision de 981.600 € pour la valeur résiduelle du télésiège du Crozat en y ajoutant la somme de 285.500 € (estimation des services fiscaux) correspondant à la valeur des terrains propriété de LHSG aux Bernards que cette société se refusait de vendre à ce prix à la Commune !!!! Parallèlement, un expert a été désigné avec mission de déterminer quel serait le manque à gagner éventuel pour LHSG.

La Commune a fait appel de ce dernier jugement. Une autre décision a été rendue le même jour annulant le contrat signé par la Commune des Houches pour la gare de départ du télésiège de la table d'orientation située sur cette Commune.

Si la Commune de Saint-Gervais est en ligne de mire, c'est uniquement parce que la majorité des installations et du domaine skiable du massif du Prarion est située sur son territoire communal. Ainsi, elle ne fait que supporter les risques alors que les bénéfices directs et indirects de l'activité ski lui sont quasiment étrangers et profitent à la Commune des Houches et à la vallée de Chamonix.

Il est donc impératif que les conséquences des contentieux et des décisions prises pour ce massif ne pèsent plus sur les populations et les contribuables Saint-Gervolains.

Il appartient aux élus des Houches et de Saint-Gervais de trouver un modèle d'organisation qui les exemptent de ces risques.

Gageons que bientôt le bon sens et l'intérêt public guideront enfin les choix stratégiques et d'avenir.

(1) SEPP société du groupe familial Hottegindre

(2) LHSG société de la famille Balmat dont l'un des actionnaires principaux est la Compagnie du Mont-Blanc.

Naissance d'un nouveau service de transport : FACILIBUS

« Vos déplacements en toute liberté »

Dès 2001, la nouvelle équipe municipale emmenée par Jean-Marc PEILLEX s'était préoccupée du problème des transports sur le territoire de la commune en proposant dans le 1er numéro du magazine municipal « Projections » un questionnaire à destination de tous pour évaluer les besoins, attentes et envies de la population de tous âges et de tous les secteurs de notre vaste commune. A la grande surprise des élus de l'époque, seules quelques rares réponses avaient été retournées à la mairie. Pourtant, dès 2002, la municipalité s'est appliquée à commencer à étoffer son service en réinstaurant les navettes d'été.

Par la suite, lors des nombreuses réunions organisées avec les élus, des demandes ont été régulièrement formulées pour avoir des navettes sur différents secteurs tels que par exemple le Fréney, les Amerands ou encore Cupelin. Chaque demande a été prise en compte et le service adapté au fur et à mesure des années. Mais force a été de constater que ces demandes ponctuelles et individuelles ne correspondaient pas aux attentes du plus grand nombre, les navettes tournant quasiment à vide sur certains secteurs.

Quant au service traditionnel de navettes dans la commune, il consistait jusqu'à aujourd'hui à faire circuler des véhicules de fin décembre à avril en hiver, et pendant les mois de juillet et août en été. Bon nombre de saint-gervolains et de vacanciers pensaient d'ailleurs que ce service était exclusivement réservé aux skieurs, même s'il n'en était rien !

Le **20 décembre 2008**, avec le lancement de **FACILIBUS**, son nouveau service de transport, Saint-Gervais innove dans son approche des déplacements urbains.

Né de la volonté de proposer un véritable service public de transport adapté aux besoins et à destination de tous, gens du pays, vacanciers et élèves, FACILIBUS propose plusieurs services :

- un service de navettes urbaines
- un service de transport à la demande
- un service de ramassage scolaire pour les écoles du bourg de Saint-Gervais

Un service toute l'année

Le service en centre ville fonctionnera toute l'année : tous les jours sur la période de mi-décembre à avril, et du lundi au vendredi le reste de l'année. Les circuits desservant les sites de ski (DMC – Le Bettex – Saint-Nicolas de Véroce) fonctionneront tous les jours en hiver.

Nouveauté : un service de transport à la demande qui fonctionnera lui aussi toute l'année.

Qu'est-ce que le transport à la demande ?

C'est un service déclenché par les usagers sur simple appel téléphonique à une centrale de réservation au plus tard la veille avant 18 heures, sur des circuits prédéfinis (La Villette, Saint-Nicolas de Véroce, Le Fayet par les Amerands, Le Bettex, Cupelin) avec montée/descente au niveau des arrêts de bus existants. Ce service reste dans la limite du territoire communal.

A compter de la rentrée scolaire de janvier 2009, un service de transport à destination des élèves d'élémentaire scolarisés au bourg de Saint-Gervais sera mis en place le matin et à la sortie des classes en fin d'après-midi, depuis les 3 accès au centre : Bionnay, Tramway du Mont-Blanc, Le Château sur la route du Bettex. Ce ramassage est réalisé avec les mêmes véhicules que ceux assurant les autres services : une optimisation totale des véhicules !

Des véhicules accessibles à tous et respectueux de l'environnement

Ce sont 4 nouveaux véhicules de taille différente qui sillonneront les routes de Saint-Gervais à partir du mois de décembre : un 55 places (15 assis + 40 debout), deux 26 places (11 assis + 15 debout) et un 8 places assises. Ces véhicules allant au-delà des normes actuelles anti-pollution sont tous accessibles aux personnes à mobilité réduite et équipés d'un affichage électronique de la destination et de la ligne et d'annonce sonore des arrêts.

Un service non payant

La commune a décidé la mise en place de ce service pour qu'il soit efficace et que les habitudes de déplacements de chacun évoluent. Afin de s'assurer du succès de FACILIBUS, et d'éviter que le caractère onéreux soit un frein à son bon fonctionnement, le service des lignes régulières sera non payant.

Quant au service de transport à la demande, il fonctionnera sur présentation d'une carte de transport. Le coût de la carte sera de 20 € pour l'année, 5 € pour la semaine. La carte sera non payante pour les moins de 25 ans, les plus de 65 ans, les chômeurs et les handicapés. Le coût total du budget transport pour l'année **2009** sera d'environ **424 000 €** avec une participation des sociétés de remontées mécaniques STBMA, SEMJ et Compagnie du Mont-Blanc à hauteur de 150 000 €.

A l'issue de la procédure d'appel d'offre, l'attribution des marchés a été faite d'une part à la société Mont-Blanc Bus, pour les navettes urbaines et le transport à la demande et d'autre part à la Société Alpes Transports pour les transports occasionnels à destination des scolaires et des centres de loisirs.

Pour tout renseignement complémentaire sur FACILIBUS, des documents sont à votre disposition à l'Office de Tourisme et dans les bureaux de la mairie. Vous pouvez aussi consulter les sites : www.saintgervaislesbains.fr et **www.st-gervais.net**

Les rendez-vous des aînés

Depuis 2001, l'année des aînés a le rythme d'une valse à 4 temps : un goûter au printemps, une promenade au mois de juin, un nouveau goûter à l'automne et un repas en fin d'année.

Et bien à partir de 2009, il va falloir apprendre la valse à 5 temps et prévoir d'ores et déjà de se retrouver une fois de plus pour une après-midi de rencontres, d'échange et de danse bien sûr !

Création d'une commission communale d'accessibilité

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, la commune, par délibération du conseil municipal du 16 janvier 2008, a créé une commission d'accessibilité pour les personnes handicapées à l'échelon communal.

Cette commission, présidée par le Maire, est composée d'élus municipaux, d'employés communaux, du directeur de la délégation départementale de l'Association des Paralysés de France, d'un représentant de l'association "Loisirs Assis Evasion" et d'un usager. Ces membres sont nommés par arrêté municipal.

La commission dresse un constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports (y compris les remontées mécaniques). Elle établit un rapport annuel présenté en conseil municipal et peut faire toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant.

Elle organise également un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées.

La commune est déjà sensibilisée à cette démarche dans le cadre de ses travaux, comme l'accès à la nouvelle bibliothèque, et de sa politique de transport, tous les nouveaux bus à partir de décembre 2009 seront notamment accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Nouvelle génération de passeport : Saint-Gervais adhère au dispositif

Une nouvelle génération de passeport doté d'un composant électronique contenant la photographie numérisée du titulaire et ses deux empreintes digitales, va voir le jour dès le mois de juin 2009.

Notre commune, en tant que chef lieu de canton, disposera d'une station d'enregistrement des données, soit : état-civil, photographie, empreintes digitales.

L'agent de mairie aura pour rôle, comme précédemment, de vérifier les documents présentés par les administrés, puis un contrôle sera fait en sous-préfecture qui donnera l'ordre à l'imprimerie nationale d'établir le passeport.

La station d'enregistrement comportera une unité centrale (PC) avec l'application d'enregistrement, un lecteur de carte à puce, un dispositif de numérisation de documents (scanner), un dispositif de prise de photographies, un dispositif de prise d'empreintes digitales et enfin une imprimante.

L'ergonomie du système tiendra compte des spécificités de taille et d'accès des enfants, des adultes et des personnes à mobilité réduite.

Outre la dématérialisation de la procédure, les photos pourront être prises sur place. Les empreintes digitales le seront par l'intermédiaire d'un capteur.

Avec ce nouveau dispositif, les citoyens auront la faculté de se rendre dans l'une des 2000 communes de France où seront implantées les stations d'enregistrement.

Saint-Gervais proposera ce service.

Les anciens élus à l'honneur

Le 28 avril 2008, Jean-Marc PEILLEX et sa nouvelle équipe municipale ont tenu à rendre hommage aux élus qui se sont retirés de la vie publique en mars 2008, en reconnaissance du travail effectué pour la communauté tout au long de ces années.

Cette cérémonie conviviale et amicale a mis à l'honneur François ABBE, Guy AMAFROI-BROISAT, Patrice BIBIER-COCATRIX, Pierre BLANC, Geneviève BOURGEOIS, Alain DEPRAZ-DEPLAND, Brigitte DUCREY, Pierre GNEMMI, Bruno JACQUET, Bernard NOTTER, Périne OZANNE-BREDA, Fernand PAYRAUD, Christiane PETIT-JEAN-GENAZ, Sylvain PINSARD et Françoise ROUSSIN-GUILLOT.

Inauguration de la nouvelle bibliothèque

Un espace de 400 m² situé au rez-de-chaussée de la nouvelle résidence Panloup est entièrement dédié à la nouvelle bibliothèque, soit le double de la surface de l'ancien local. Plus de 20 000 documents (livres, magazines, mangas, bandes dessinées, romans, documentaires et CD-ROM sont disponibles en libre consultation).
Lieu agréable et fonctionnel, la nouvelle bibliothèque s'articule autour de trois espaces non cloisonnés : celui des adultes, celui des adolescents et celui des enfants ce qui favorise l'échange naturel. Elle est largement ouverte sur l'extérieur avec une façade vitrée.
Les circulations piétonnes ont été étudiées pour que les personnes à mobilité réduite puissent accéder sans difficulté au nouveau bâtiment, et la sécurité des usagers du secteur à l'intersection de l'avenue du Mont d'Arbois avec la rue de la comtesse et la rue Montjoie est améliorée par la réalisation d'un grand plateau ralentisseur.

Le 9 septembre 2008, en présence de tous les jeunes des écoles de la commune et de quelques

Le ruban coupé par le maire, Madame Braudel et Monsieur Guichonnet entourés par les enfants.

universitaires de renom comme Paul Guichonnet, Robert Chenavier, Daniel Grange de l'université de Grenoble, le maire et Conseiller Général Jean-Marc Peillex, entouré de Mesdames Braudel, mère et fille, a inauguré la nouvelle bibliothèque, baptisée **"bibliothèque Fernand Braudel".**
En accolant son nom à la bibliothèque, Saint-Gervais honore un de ses enfants d'adoption, célèbre dans le monde entier pour ses travaux colossaux dans la recherche et l'écriture. Cet universitaire, écrivain et académicien, s'est installé à Saint-Gervais, aux Ponthieux, juste après la guerre.
L'œuvre de Fernand Braudel s'organise autour de trois grands chantiers, *la Méditerranée, la civilisation matérielle, économie et capitalisme, l'Identité de la France*.
Ce maître de la nouvelle histoire de l'école des annales, a beaucoup écrit à Saint-Gervais, où il termina sa vie en 1985.
Nous remercions vivement Madame Braudel qui a tenu à faire un don de 1500 €, pour doter la bibliothèque d'un fond de livres conséquent pour les jeunes du pays.

L'Ultra Trail du Mont Blanc au cœur de Saint-Gervais

La sixième édition de l'Ultra Trail du Mont Blanc a vu défiler ses 2300 coureurs au centre ville de Saint-Gervais le 28 août 2008 à la tombée du jour. L'ambiance, à la fois sportive et festive, a une fois de plus rassemblé un public enthousiaste venu encourager les coureurs.
Les bénévoles, toujours plus nombreux, ont contribué au bon déroulement de la soirée et soutenu les athlètes qui entamaient un parcours de 166 kilomètres et 9400 mètres de dénivelée positive autour du Mont-Blanc.
Bravo à Kilian Jornet, espagnol de 20 ans, qui a remporté l'épreuve en moins de 21 heures.
Rendez-vous le 28 août 2009 pour la prochaine édition de cette course de légende !

Les bénévoles au coeur de l'action

Une nouvelle course en 2009

Parallèlement à la course officielle de l'Ultra Trail, 2009 sera l'année de création d'une nouvelle course baptisée "Sur les traces des Ducs de Savoie". Cette course de pleine nature empruntant les sentiers de grande randonnée du pays du Mont-Blanc et du Beaufortain aura pour principales difficultés l'ascension du Mont-Joly, la traversée des Aiguilles Croches, le col de la Fenêtre, le col du Bonhomme et le Passeur de Pralognan.

- Distance : environ 105 km
- Dénivelé positif : environ 6700 m
- Temps limite : 31h

Le départ de la course sera donné très tôt le samedi 29 août. Un point de ravitaillement sera organisé à Saint-Nicolas de Véroce.

Le sport à l'école primaire

Les enfants de la commune ont la chance de pouvoir bénéficier tout au long de l'année d'activités sportives variées. Du patin au ski en passant par la natation, ils ont la possibilité de découvrir et d'apprendre les sports les plus pratiqués dans notre région. L'organisation du sport est faite sur le temps scolaire, avec l'aide de professionnels, mais aussi de parents bénévoles qui soutiennent les enseignants dans ces sorties.

	SKI ALPIN	SKI DE FOND	PATINAGE	NATATION
Transport	Prise en charge communale	Subventions données aux associations de parents d'élèves	Prise en charge communale	Prise en charge communale
Cours	Offerts par les ESF	Subventions données aux associations de parents d'élèves + parents	Professeur communal	Prise en charge communale
Lieu	Saint-Gervais et Saint-Nicolas de Véroce	Les Contamines Montjoie	Saint-Gervais	Le Fayet (piscine gérée par le SIVOM du pays du Mont-Blanc)
Matériel	Offert par les magasins de sport de la commune pour les enfants ne possédant pas de matériel *	Subventions données aux associations de parents d'élèves + parents	Mis à disposition par la commune	-
Nombre /an	14 demi-journées	10 sorties selon les conditions de neige	7 à 14 séances	7 à 14 séances
Divers	Forfait offert par les concessionnaires pour les enfants n'ayant pas de forfait	Réservée aux enfants les plus jeunes	–	Location des lignes d'eau prises en charge par la commune

* la gestion du matériel est faite par les enseignants

Renouvellement du ski-pass scolaire : l'opération mise en place en 2006, à l'initiative des élus de Saint-Gervais, pour permettre aux enfants de skier à tarif préférentiel est reconduite en 2008 au même tarif, soit 85 € par enfant, au lieu de 165 € la différence de 80 € étant supportée par moitié par la commune et par moitié par les concessionnaires de remontées mécaniques. Cette année, les enfants pourront skier sur l'ensemble des stations du pays du Mont-Blanc avec leur forfait, sans avoir à ne payer aucune somme supplémentaire.

La nuit Jeunes Plus - Hommage aux sportifs

Le 26 septembre dernier, à l'Espace Mont-Blanc, Saint-Gervais a décidé d'innover en créant "la nuit jeunes plus" à destination de tous les jeunes de la commune. En ouverture de la soirée, les sportifs ont été mis à l'honneur. Ils se sont vus remettre individuellement un bon d'achat de 20 euros valable auprès d'un grand nombre de commerçants de la commune. Les sportifs récompensés se sont ensuite retrouvés autour d'un verre de l'amitié et d'une soirée musicale reggae, dance-hall et hip-hop avec le groupe DA TUNE, issu du collectif "Dub Inc.".
L'année 2008 a été un bon cru pour les sportifs saint-gervolains avec notamment quelques titres nationaux :

- un titre de champion de France espoir pour les hockeyeurs
- un titre de champion de France junior pour les jeunes curleurs, doublé d'une victoire à la coupe de France, et d'une 3e place au championnat d'Europe
- un titre de champion de France UNSS minime pour Gaëlle MAITRE avec l'équipe de relais du 4 x 100 du collège de Varens
- une victoire en coupe de France solo de danse sur glace pour Géraldine BOTT
- un titre de champion de France poussin combiné freestyle pour Théo RAMON
- un titre de champion de France cadet en half pipe pour Valentin AVIX, vainqueur de la coupe de France cadet combiné free style

De nombreux autres résultats ont été obtenus par nos sportifs tout au long de l'année et, en particulier :

- en natation : le club Mont-Blanc Natation vainqueur pour la 3e fois de la coupe départementale Maurice Revenaz
- en danse sur glace : une 5ème place au championnat de France benjamin catégorie couple
- en pétanque : un titre de champion de Haute-Savoie cadet en triplette pour Guillaume JACQUET
- en ski alpin : de belles performances pour Fabien RIGOLE (membre de l'équipe de France Relève), Yann DUMAX BAUDRON et Björn TUAZ (juniors), Valentin GENTINA, Ryan RENARD et Corentin VUILLEMIN (benjamins). A noter l'arrivée de deux cadettes sur le circuit international, Stacy LOPEZ et Céline STACHOWIAK
- en snowboard : un titre de vice-championne de France minime en snowboard cross pour Pauline TILLOY, et des résultats très prometteurs pour les poussins Bastien KHAROUBI, Mathis BOZZOLO et Maxence WIELAND, et la benjamine Océane LOBRY.
- en télémark : une belle 3ème place au championnat de France pour Louis GADDI
- en saut à ski et le combiné nordique : arrivée dans l'équipe du Comité Régional Mont-Blanc d'Arsène DELOBEL
- en football: les benjamins du club Montjoie ont gagné le championnat excellence 2ème série

Merci à eux de porter haut les couleurs de Saint-Gervais !

6e Open International de Tennis de St Gervais 12 au 24 juillet 2008

Le rendez-vous incontournable du tennis à Saint Gervais a connu encore une belle édition cet été. Interrompue par la pluie, la finale du Tournoi a joué les prolongations et ne s'est terminée que le lendemain, consacrant Jonathan Dasnières de Veigy qui l'a emporté devant Julien Janpierre, son compagnon d'entraînement.

Comme chaque année, c'est l'investissement de toute l'équipe d'organisation qui a permis d'assister à un événement d'une grande qualité rassemblant sûrement, parmi les joueurs, quelques futurs grands noms de Roland Garros !

22e Montée du nid d'Aigle : toujours autant de succès !

Le 20 juillet 2008 a eu lieu la 22e Montée du Nid d'Aigle, course de 19.5 kilomètres et 2100 mètres de dénivelée, rassemblant 439 participants au départ. Cette course est labellisée Challenge National de Course en Montagne.

Pour cette édition, c'est Jean Christophe Dupont, chez les hommes, qui l'emporte, reliant le Parc Thermal au Nid d'Aigle en 1'50"14. Isabelle Guillot, chez les femmes, termine quant à elle la course en 2'15"43. Un grand merci aux bénévoles sans qui rien ne serait possible !

Le podium lors de la remise des prix.

24e Festival Mont-Blanc d'Humour… une répétition générale pour la 25e édition

En optant pour une affiche et des visuels en "rupture" avec tout ce qui avait pu être fait précédemment, l'équipe d'organisation du festival avait fait un choix, celui de l'image forte. Patrick Bosso, Président du Festival, hilare au milieu de visages anonymes, rouges, bleus, jaunes, affichant le même rire, ce visuel est sans doute encore dans vos mémoires, il décorait les bâtiments publics avec bonheur. A Paris, 150 affiches de dimension 4 m par 3 m relayaient cette image pour contribuer à la notoriété de la commune et de son festival.

Mais, comme l'a déclaré le président, à France Soir :"avec le rire, on ne peut pas se forcer"… A fortiori, on ne peut forcer le public à venir même à grands coups de communication…Alors, il est venu ce public ? Eh bien oui et en nombre puisque la progression est de 50 % : 1414 entrées pour le IN et 390 entrées pour le OFF (ce dernier chiffre est très encourageant pour la découverte de nouveaux talents).

L'édition 2008 restera une référence en raison de la qualité de son plateau artistique tout d'abord mais aussi du professionnalisme des bénévoles et de leur encadrement. Cette alchimie particulière qu'est l'organisation d'un événement de renom, en conjuguant tradition et modernité, a transcendé tous ceux qui de près ou de loin y ont participé. Cela est de bon augure pour l'organisation de la 25e édition.

Les "Indésirables" ont été les grands vainqueurs de l'édition 2008, un grand prix qui montre que l'on peut désirer porter plus haut ceux qui l'année précédente avaient reçu le coup de cœur du jury pour leur rôle de maître de cérémonie des soirées du festival. Virginie HOCK, grand prix du jury, Jonathan LAMBERT, prix du Jury, Michaël GREGORIO coup de cœur du public et les «Glandeurs Nature », prix du Off, ont complété ce palmarès surprise pour les uns, logique pour les autres…

L'an prochain, l'édition du quart de siècle aura lieu du 7 au 13 mars 2009 et aura pour objectif d'associer le plus largement possible la population et notamment les plus jeunes. Notre commune compte d'ailleurs de jeunes talents qui pourraient bien se mettre sur les rails d'un train d'humour nommé désir…

Cette 25e édition s'ouvrira dès le 6 mars 2009 avec la soirée réservée aux habitants de la commune (les heureux élus sont invités sur tirage au sort sur la liste électorale).

Programmation 2009 : 25e édition du Festival !

Festival IN

7 mars : **ARTHUR**
8 mars : **JEROME COMMANDEUR**
9 mars : **MANU PAYET**
10 mars : **YANN VDB**
11 mars : **LES GLANDEURS NATURE**
12 mars : **L'EMPIAFÉE**
13 mars : **CHARLOTTE DE TURCKHEIM**

Au Casino de Saint Gervais Le Fayet Groupe Tranchant

Festival OFF

8 mars : **LA FINÉKIPE**
9 mars : **THIERRY TORTELLIER**
10 mars : **JULIETTE FOURNIS**
11 mars : **SOPHIE BONDUELLE**
12 mars : **KEVIN**

Patrick Bosso, Cécilia Carat, Arthur Jugnot

Jonathan Lambert

Les Indésirables

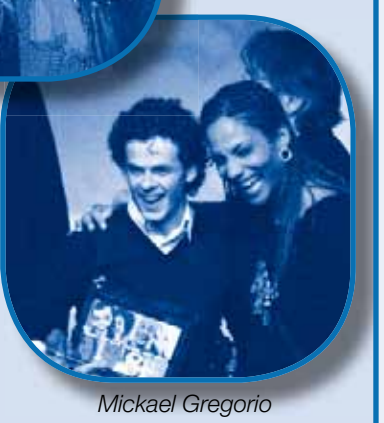

Mickael Gregorio

Fernand Payraud, Chevalier des Arts et des Lettres

Fernand PAYRAUD, adjoint au maire en charge de la culture de 2001 à 2008, a été promu Chevalier des Arts et des Lettres, le 30 novembre 2007. Cette promotion met à l'honneur les talents de cet artiste aux multiples facettes. Sa peinture est multiple, figurative, abstraite et mixte, tout comme ses sources d'inspiration, mais cherchant à toujours provoquer de l'émotion. Pour ce peintre connu dans le monde entier de New-York à Berlin, en passant par Madrid, Londres et Douala, cette reconnaissance de l'homme de l'art, honore tous les Saint-Gervolains.

La cérémonie a eu lieu au casino de Saint-Gervais où le sénateur Jean-Claude Carle lui a remis l'insigne de Chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres, en présence du Maire et Conseiller Général Jean-Marc Peillex qui a été le premier à le féliciter et à le remercier pour le travail accompli dans ce domaine au cours du dernier mandat.

Fernand Payraud entouré de sa famille, de Jean-Marc Peillex et Jean-Claude Carle

Les expositions de l'été 2008

Les trois salles d'exposition de Saint-Gervais ont offert en permanence un choix très éclectique à nos hôtes de passage. Les partisans d'émotions fortes ont pu se replonger dans les catastrophes aériennes avec les « mystères du Mont-Blanc de Daniel Roche à la salle Montjoie du 1er au 9 juillet. D'autres se sont imprégnés d'atmosphère africaine avec les photos de Madame Baisse sur le Niger, le Sahara tout en découvrant le travail scolaire des enfants, encadrés par Fernand Payraud, sur l'Afrique, salle Dorival.

La salle d'exposition de la Maison de Saint-Gervais n'a pas désempli de l'été ouvrant ses portes aux peintres et sculpteurs locaux comme Emilie Bouchard, Christine Verney, Cécile Lelievre et Geneviève Leroy, sans oublier les céramiques en raku de C Masson, et la traditionnelle exposition de l'affichiste Géo Dorival dans la salle qui porte son nom. Début août, notre Saint-Nicolatain d'adoption Thomas Ostoya, peintre sculpteur emmène son public dans les grands espaces montagnards à la salle Montjoie. Entre temps, l'espace Mont-Blanc a renoué avec son traditionnel rendez vous de la bourse aux minéraux de la mi-août.

Fête Du Parc Thermal

Pour la deuxième année consécutive, la fête du parc thermal a pris le relais de la fête des Thermes. Le public s'est une nouvelle fois déplacé en nombre pour assister à cette soirée son et lumière fort appréciée, dans le prestigieux décor naturel du parc thermal. Après avoir assisté à la reconstitution de l'ascension du Mont-Blanc par Marie Paradis mise en scène par la Chamoschire, la fête a continué avec la projection d'un film de Christophe DELACHAT et le concert en direct du morceau "Mont-Blanc la voie royale" interprété par l'Harmonie Municipale, dirigée pour la dernière fois par le chef Eric PARRA.

Les caravanes de l'ombre

Le 22 août dernier, le film « Les caravanes de l'ombre » réalisé par Christophe DELACHAT a été projeté en avant-première au théâtre Montjoie devant une salle comble. Ce film retrace l'histoire de la société de secours en montagne de Saint-Gervais Val Montjoie depuis sa création, il y a plus de cinquante ans jusqu'à nos jours. Un hommage à ces bénévoles, hommes et femmes qui, dans l'ombre, assurent notre sécurité dans le même élan de solidarité que les pionniers du secours en montagne.

Souhaitons à ce film le même succès que celui des "Héritiers du Mont-Blanc"

Vernissage de l'exposition en présence de nombreux artistes

Résistances

Pour marquer le lancement de la saison estivale de Saint-Gervais, le parc thermal se couvre chaque année d'affiches de grands peintres rassemblés autour d'un thème central, disséminées dans les arbres des allées conduisant aux thermes. Cette troisième édition devient au fil des ans, un rendez vous culturel de renom.

Après *"L'eau dans tous états"* en 2006, la "*Montagne à l'état pur*" en 2007, l'exposition de plein air du Parc thermal, animée par Christian Kaviiik, a rassemblé une kyrielle d'artistes de renom autour du concept *"Résistances"*. En tout 17 artistes du monde entier ont présenté leur vision de ce thème, dont Robert Combas, Henri Cueco, Ernest Pignon Ernest, Erro, Gérard Fromanger.

Ce concept convient bien à notre vallée montagnarde qui a su, à toutes les époques, résister aux difficultés du climat comme du relief, mais aussi aux difficultés d'existence, comme aux oppressions d'hier ou contemporaines, pendant le dernier conflit mondial.

Ces toiles, au message fort, rassemblées à l'initiative de Saint-Gervais circuleront dans la France entière. Elles apporteront leurs messages et celui de notre station à Thônes, dans le Jura et dans le sud-ouest.

Certaines toiles rejoindront l'an prochain, les écoles et les établissements publics de notre commune et même de notre canton, au collège de Varens.

Inauguration de l'église de Saint-Nicolas

17 Août 2008 : les Saint-Nicolatains retrouvent leur église

Plus de 500 personnes sont venues, en ce dimanche 17 août, accompagner Jean-Marc Peillex, Maire et Conseiller Général, inaugurer l'église flambant neuve et restituer les clés à Monseigneur Yves Boivineau évêque d'Annecy, après 4 ans de fermeture.

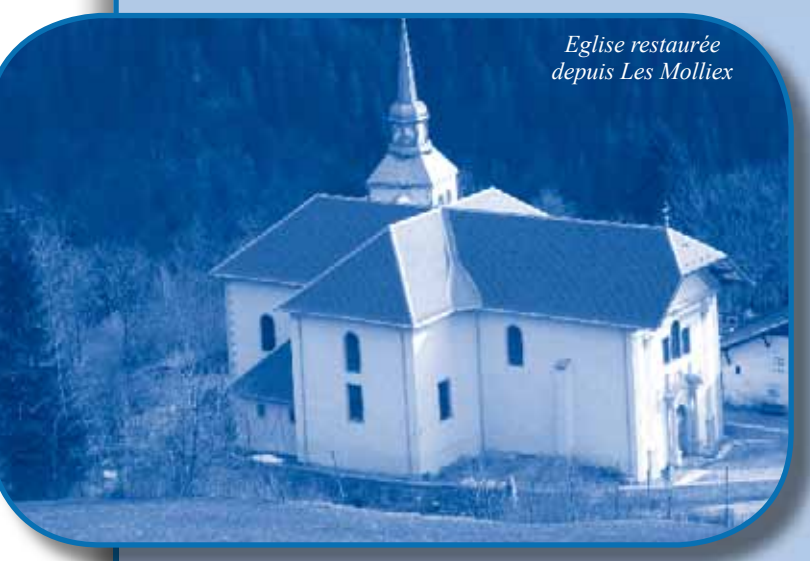

Eglise restaurée depuis Les Molliex

La remise des clés de l'église

La pose de la dernière pierre

Devant la nombreuse assistance rassemblée sur le parvis, le Maire a repris les temps forts du chantier, tout en remerciant l'ensemble des personnes qui ont participé à cette réalisation : les services de l'état, représentés par Madame Bardisa de la DRAC pour leur aide technique et financière qui ont abouti au classement de l'église en 2007, le Conseil Général représenté par l'ancien Président Ernest Nycollin et le nouveau Président Christian Monteil, l'ex-président du Sénat Christian Poncelet, et les 110 donateurs de la souscription.

Le Président Christian Monteil, a remercié le maire de son accueil et rappelé que l'aide apportée à l'église de Saint-Nicolas correspond à l'engagement de la politique départementale en faveur du Patrimoine.

La foule amassée de vant l'église attendant de la découvrir

Jean Christophe Ruffin, ambassadeur de France au Sénégal, intervenant comme saint-nicolatain d'adoption, a rappelé que Saint-Nicolas était connu dans le monde entier, grâce au renom de son église.

Après avoir coupé le ruban de la réouverture avec l'évêque, les abbés de la Paroisse et les personnalités présentes, Jean-Marc Peillex a remis les clés de l'église à Monseigneur Yves Boivineau qui a ouvert les portes aux nombreux paroissiens amassés, attendant impatiemment de découvrir l'église.

A la fin de la messe concélébrée par les abbés Paul Vesin et Raymond Baud, animée par la chorale de Saint-Gervais, en présence de nombreux prêtres de la vallée ou originaires de Saint-Gervais, Jean-Marc Peillex a déposé un parchemin, fermé avec le sceau de la mairie retraçant tous les travaux depuis 1998, avec tous les maîtres d'œuvre, les entreprises, les compagnons, les élus et les services de la mairie qui ont participé à ce chantier, et Monseigneur Boivineau a béni la dernière pierre scellée.

Un grand vin d'honneur, animé par la Chamoschire, a clôturé la cérémonie.

La cérémonie religieuse

Un site exceptionnel

Ce joyau du baroque devient l'élément central du chemin du baroque, qui serpente nos vallées de Cordon à Notre-Dame de la Gorge. Avec l'église rénovée, Saint-Nicolas de Véroce devient le village incontournable du tourisme culturel et cultuel.

Avec l'église retrouvée, les Saint-Nicolatains possèdent l'un des plus beaux sites baroques de la Haute-Savoie. L'église de Saint-Nicolas est en passe d'être le site le plus visité de la vallée.

Festivités autour de l'inauguration de l'église

L'inauguration a été précédée par de grandes manifestations baroques.

Le 15 août, le Trésor d'art sacré a proposé une journée porte ouverte. Plus de 250 personnes se sont pressées autour de Caroline Duperthuy pour visiter l'église en avant première.

Le samedi 16 août a été consacré à la découverte de l'Eglise par le sentier du baroque, à pied en partant du plan des Chattrix, avec Caroline Duperthuy , guide du patrimoine, avec en fin de matinée, le vernissage de l'exposition, en plein air, d'une trentaine de photos, disséminées dans le village, retraçant les différentes étapes et les temps forts de la restauration.

Sur le chantier de baroque avec Caroline Duperthuy

L'église de Saint-Nicolas, symbole de la politique patrimonial de la commune

Saint-Gervais s'est déjà positionné dans la défense du patrimoine naturel, avec sa campagne *La Montagne à l'état pur.*

La commune affirme, à nouveau, sa volonté de protéger et rénover son patrimoine cultuel comme culturel. D'autres dossiers émergent dans ce sens avec le projet de rénovation du presbytère, pour accueillir le musée d'art sacré et du colportage.

Restauration de l'église de Saint-Nicolas

La rénovation de l'Eglise de Saint-Nicolas de Véroce, étudiée dès 1998, a débuté en 2004. Les travaux ont nécessité sa fermeture au culte, pendant plus de 3 ans.

Les travaux entrepris par 3 architectes des monuments historiques, Philippe Allart, Olivier Naviglio et Jean-François Grange-Chavanis, se sont déroulés en 3 grandes phases.

Phases de la restauration

La première a vu la réfection du clocher en 2004.

Lors de la seconde (2005-2007), un échafaudage a enveloppé toute l'Eglise pour refaire la toiture, en ardoise du Canada, assainir les murs et reprendre le sol totalement à neuf avec, en plus, l'installation d'un chauffage au sol qui n'abîme pas les peintures. L'avant-toit a été orné de décoration ; il représente, avec la nouvelle façade, les changements les plus spectaculaires de la rénovation.

Depuis l'automne 2007, les travaux se sont concentrés sur l'intérieur. Un échafaudage a également été monté jusqu'à la voûte. Toutes les peintures néo-classiques de 1856 ont été restaurées avec le «bleu» de Saint-Nicolas. Le long de la nef et du chœur, la frise baroque d'angelots a été reprise, la chaire, les confessionnaux, la table de communion et deux majestueux tableaux remis à leur place. Pour finir, le peintre Gabriel a repris les couleurs de l'avant-toit qui posaient problème à certains Saint-Nicolatains, en même temps que les niches des 2 statues de la façade.

Financement de la restauration

Coût de l'opération : 3 700 000 €
Participation communale : 2 019 000 €
Participation de l'Etat : 1 110 000 €
Participation du Conseil Général : 441 000 €
Participation de Christian PONCELET, ex président du Sénat sur ses fonds parlementaires : 90 000 €
Souscription cogérée par la Fondation du Patrimoine et l'association Patrimoine Vivant : 40 000 € (110 donateurs)

La nef

Politique d'aide au Patrimoine bâti

Les centres anciens (Le bourg, Le Fayet, Saint Nicolas), ou les habitats traditionnels des hameaux, peuvent bénéficier d'une aide à la restauration de l'habitat, dans le respect du patrimoine traditionnel, dans le cadre d'un engagement mixte : Commune et Conseil Général.

La commune a pris un engagement de 122.000 euros sur 4 ans pour promouvoir la valorisation du patrimoine bâti. Cette aide peut atteindre 24% du montant des travaux HT, avec un plafonnement à 4 000 euros (2 000 pour la Commune, 2 000 pour le Conseil Général).

L'architecte conseil de la collectivité, Boris BREGMAN, a déjà étudié 14 dossiers, dont 10 sont en cours de réalisation.

Les fouilles archéologiques du Châtelet

Dans le cadre des travaux du pont de contournement de Saint-Gervais, la commune de Saint-Gervais et le Conseil Général de la Haute-Savoie ont souhaité mettre en valeur le site médiéval du Châtelet appelé aussi "motte castrale", inscrit à l'Inventaire des Monuments Historiques depuis le 19 septembre 1989.

L'état actuel des recherches en archives ne fait apparaître indirectement le Châtelet qu'à partir de 1594, date à laquelle Nicolas Du Fresney est dit « seigneur du Châtelet ». Néanmoins, l'implantation du site fortifié laisse présager une origine plus ancienne au Moyen Âge. Le but de l'opération archéologique était donc de caractériser le site du Châtelet et son occupation, tant au point de vue de son architecture que de sa chronologie.

Ces fouilles, menées par le service archéologique du Conseil Général sous la direction de Joël Serralongue, ont révélé des vestiges plus importants que prévus, en particulier les fondations et les murs du sous-sol de deux maisons fortes.

A la suite de la fouille, le site fera l'objet d'une stabilisation des maçonneries et d'une mise en valeur (cheminement, panneaux de présentation et aménagement paysager léger), financées dans le cadre du projet de voirie.

Les fouilles ont été visitées sous la conduite des archéologues le 21 septembre 2008 lors des journées du patrimoine par un public nombreux, étonné et fort attentif.

Haute Tour : Saint-Gervais protège son patrimoine

Propriété communale depuis 2003, le château de Haute-Tour est l'objet de toutes les attentions. Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) à la demande de la commune a engagé une réflexion sur le devenir de ce bâtiment.

Les fouilles archéologiques démarrées en 2006 ont révélé plusieurs siècles d'histoire, mais aussi son état préoccupant.

Le bâtiment montrait d'importants signes de dégradation due à l'érosion. Lors du diagnostic archéologique dirigé par la société Archeotech, Monsieur FIEHL avait conseillé à la commune de prendre rapidement contact avec un expert en maçonnerie ancienne accrédité "Monuments Historiques" afin d'effectuer les travaux les plus urgents. C'est chose faite depuis cet été. Les travaux ont été confiés à l'entreprise JACQUET, spécialisée dans ce type de chantier, pour réaliser l'assainissement des façades et la réfection partielle des crépis.

Le montant de la réalisation des travaux s'élève à 63 000 euros HT.

Ce chantier entre dans un vaste programme de préservation et de rénovation du patrimoine communal, l'objectif étant de rendre au château de Haute-Tour une place de choix dans le paysage saint-gervolain et qu'il devienne un haut lieu d'échange culturel, une "petite villa Médicis", à la montagne.

Restauration de Haute Tour

Dans le cadre de la procédure européenne de subventions "interreg", Saint-Gervais, au cours de sa recherche d'un partenaire italien, s'est rapproché de la commune de Courmayeur et des guides de cette localité Valdotaine. Les deux parties s'engagent dans la restauration et la mise en valeur du patrimoine montagnard des deux vallées que tout rapproche. Des contacts ont commencé entre les deux compagnies des guides pour mettre en valeur leur passé montagnard commun, dans le cadre d'un musée de l'alpinisme côté Courmayeur, et d'une maison des arts et des artistes alpins côté Saint-Gervais, sur le site de Haute Tour. D'autres rapprochements sont en vue, pour restaurer le presbytère de Saint-Nicolas de Véroce, avec une orientation forte vers la conservation de la mémoire de notre passé baroque et du colportage qui a façonné si profondément la mentalité de nos ancêtres.

Les passerelles d'accès des "cheminées des fées" remises en état

L'entreprise d'insertion CHAMPS DES CIMES, spécialisée dans la valorisation des espaces naturels et du patrimoine montagnard, a été retenue par la commune pour effectuer les travaux de remise en état des passerelles d'accès au site des « cheminées des fées », fortement endommagées par l'orage de grêle du 24 mai 2007.

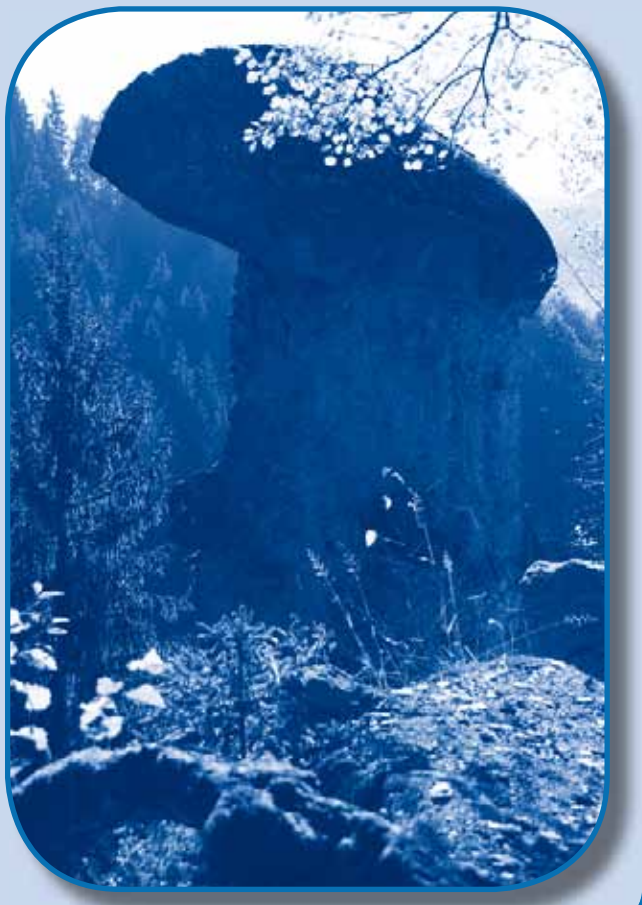

Le Temple

Construit en 1913, le temple de Saint Gervais est un magnifique bâtiment robuste en pierre de taille à l'extérieur et crépi à l'intérieur. Le chœur est en dôme et le temple peut accueillir une centaine de personnes. Il est très éclairé par de nombreuses baies ogivales bien placées. La charpente est apparente, en bois travaillé. Au dessus du hall d'entrée, une petite tribune peut accueillir le groupe de chanteurs ou de musiciens.

En 1940, le pasteur CHAPAL, responsable de la communauté, fait de Saint-Gervais son centre de rayonnement du pays du Mont-Blanc, ce qui lui permet d'organiser la fuite de Juifs vers la Suisse pendant la guerre. Depuis une vingtaine d'années la communauté protestante s'est déplacée vers le temple de Chamonix. L'Eglise Réformée Arve Mont-Blanc propose de le céder à la commune pour l'euro symbolique dans le cadre d'un accord qui lui permette de conserver un rôle cultuel tout en lui donnant une fonction culturelle au profit des Saint-Gervolains.

Le mot de Bernard Laporte

“C’est un beau symbole que le drapeau de l’Union Européenne soit porté en haut du Toit de l’Europe. Il s’agit d’un geste fort. Ces européennes vont souffrir ensemble pour un objectif commun”, a déclaré M. Laporte, secrétaire d’Etat Chargé des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative, soulignant que le développement durable constituait un des thèmes forts de la présidence française de l’Union Européenne. Ce dernier est redescendu dans la vallée en parapente après avoir soutenu une dernière fois les courageuses alpinistes.

Conférence

En marge de ce projet, une conférence animée par le présentateur de la chaîne TV8 Mont Blanc, Alexis Olivier, était donnée à l’Espace Mont Blanc de Saint Gervais sur le thème du tourisme sportif durable. Des acteurs de l’environnement tels que Olaf Holm, représentant de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux, Bernard Mudry président du Club Alpin Français, ainsi que Eric Journaux du Ministère des Sports, ont ainsi alerté l’opinion publique sur l’urgente nécessité de développer et pérenniser un tourisme sportif qui soit en adéquation avec des valeurs de respect et d’écologie. Jean-Marc Peillex, Maire de Saint Gervais et Conseiller Général a appuyé cette thèse en évoquant la sur-fréquentation du Mont Blanc et les limites sanitaires et d’accueil que celle-ci engendre. Les solutions miracles et immédiates ne sont certes pas encore trouvées mais la volonté commune de changer les comportements est en marche.

Une cordée d’européennes sur le toit de l’Union

L’année 2008 marque à Saint Gervais le bicentenaire de la première ascension féminine du Mont Blanc, réalisée par Marie Paradis, native du village. A l’échelle nationale, c’est également l’année où la France prend officiellement, le 1er juillet, la présidence de l’Union Européenne.

Sous l’égide du Ministère de l’Ecologie et du Développement Durable, du Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative, et en collaboration avec les maires des communes de Saint Gervais et Chamonix, une cordée féminine destinée à gagner le toit de l’Europe est organisée. Ce sont des valeurs fortes que ces 27 femmes, représentantes des pays membres, ont portées jusqu’au sommet de la Voie Royale. Un message de solidarité et de fraternité entre pays unis au sein d’une même entente, mais surtout cette envie commune de faire du respect de l’environnement une priorité à la fois locale et nationale. Saint Gervais s’engage pour la planète depuis 2004 à travers sa campagne “La Montagne à l’Etat Pur“ et cette cause est désormais européenne, comme l’ont souligné Nicolas Sarkozy et Nathalie Kosciusko-Morizet, Secrétaire d’Etat chargée de l’écologie.

La lutte contre le changement climatique étant le point d’orgue des futurs engagements européens, ce sont donc 27 femmes engagées dans la cause du développement durable qui ont répondu présentes pour l’ascension. C’est dans un esprit fraternel et une volonté commune d’agir que les 27 femmes ont entamé leur préparation intensive d’acclimatation au milieu de la haute montagne.

Le 30 juin dernier nos alpinistes de charme ont embarqué à bord du Tramway du Mont Blanc, direction le Nid d’Aigle. Accompagné de Jean-Marc Peillex, de Monsieur Fournier, Maire de Chamonix ainsi que du Ministre de la Jeunesse et des Sports Monsieur Bernard Laporte, le groupe s’est engagé sur le chemin de la Voie Royale et a gagné le refuge de Tête Rousse pour y déjeuner. Sans tarder, les cordées se sont engagées une à une vers le Goûter, les guides de Saint Gervais, Chamonix et Courmayeur à leur tête.

Après une courte nuit en refuge, c’est à la lueur des frontales et dans les traces de leurs guides que les ascensionnistes ont commencé leur ultime étape vers le sommet tant convoité. Les premières arrivées furent Laurence De La Ferrière, portant haut les couleurs françaises, et la slovène Magdalena Sverc, secrétaire d’Etat aux Sports. Sur les 27 alpinistes, 23 ont atteint le but de l’expédition. ***“L’U.E vers une ère écologique”,*** tel fut le message déployé au sommet du Mont Blanc et ainsi transmis aux quelques 400 millions d’européens qu’il domine.

Marie Paradis

Le courage au féminin

Marie Paradis, 1779 - 1839

On ne naît pas alpiniste, on le devient, par goût ou par nécessité. De quelle manière Marie Paradis s'est-elle retrouvée au sommet du Mont-Blanc à une époque où seuls quelques irréductibles, cristalliers et chasseurs de chamois, se lançaient dans l'aventure ?

L'aventure de la Saint-Gervolaine reste entourée de mystère. Ici pas de romantisme montagnard à outrance. Marie n'était pas alpiniste dans l'âme, elle ne rêvait pas de sommets, elle vivait là tout simplement au pied de ses chères montagnes. Et on ne vit pas au pied du Mont-Blanc sans que ne finisse par s'imprimer dans l'esprit une forme de courage et de ténacité. Marie n'a sûrement pas imaginé ce qui l'attendait quand Jacques Balmat, ses deux fils et quatre guides chamoniards lui ont proposé de les accompagner là haut. Le dépassement de soi que réclamaient les ascensions à cette époque force le respect. Seules subsistent quelques gravures qui donnent une idée des difficultés rencontrées par ces premiers alpinistes. Marie, au lendemain de son aventure, s'en est retournée à sa vie simple et laborieuse.

Il était temps de rendre hommage à Marie " courage ", à la " Marie du Mont-Blanc " au nom de toutes celles qui, depuis ce 14 juillet 1808, n'ont de cesse de prendre leur place dans le monde de l'alpinisme.

" J'ai bien lagna tout le long du chemine et même une fois,
je leur ai dit comme ça : ficha mè din na crevasse é alla a vo vodra ! "

Mont-Blanc des Médias 4, 5 et 6 avril 2008

Cette rencontre, programmée de longue date, avait lieu pour sa troisième édition du 4 au 6 avril 2008, rassemblant les stars du "PAF" (Paysage Audiovisuel Français) pour vivre un week-end de Pure "Bonne Humeur".

Patrick Poivre d'Arvor, Anne Sophie Lapix, Gérard Holtz, Sophie Davant et l'ensemble des équipes ont brillé par leur niveau sportif, leur esprit d'équipe et leur complicité. Les célébrités ont une fois de plus été les meilleurs ambassadeurs de la commune de Saint Gervais.

Face au Mont-Blanc, les équipes se sont donc affrontées dans de multiples épreuves allant du chasse-neige à la recherche ARVA en passant par le biathlon… Le soleil était lui aussi au rendez-vous !

Bernard de la Villardière et sa coéquipière se sont battus jusqu'au bout pour conserver leur titre, mais une chute malheureuse de l'animatrice Karine Ferri, leur a fait perdre tout espoir de victoire. Les résultats sont tombés après une soirée karaoké animée, en présence de la star montante Michaël Grégorio : France 2, représenté dignement par Sophie Davant et Gérard Holtz, est monté sur la plus haute marche du podium.

Jean-Marc Peillex, Maire et Conseiller Général du Canton de Saint-Gervais a profité du week-end pour sensibiliser les journalistes aux enjeux de la préservation du milieu montagnard pour "Une Montagne à l'Etat Pur".

PPDA s'exerce au biathlon

L'équipe rassemblée autour de Monsieur le Maire

Enfance - Jeunesse - Scolaire

Baptême de l'école de Saint-Gervais

Le coup d'envoi des festivités du bicentenaire de l'ascension du Mont-Blanc par Marie Paradis a été donné le samedi 28 juin 2008 lors du baptême des écoles maternelle et élémentaire de Saint-Gervais.

Jean-Marc PEILLEX a dévoilé le nom de l'école aidé par les deux directrices Véronique DIVE-MICHEL et Elisabeth LEBOURCQ, devant un parterre d'enfants amusés et sous l'œil de la caméra de Christophe DELACHAT.

La séquence du film a été projetée sur l'esplanade Marie Paradis à l'occasion de la soirée du14 juillet.

De Saint-Gervais à Abidjan

Le 5 juin 2008, date symbolique de la journée internationale de l'environnement, la salle Géo Dorival a vu l'inauguration d'une exposition intitulée « De Saint-Gervais à Abidjan ».

Cette exposition est le fruit d'un projet pilote, initié par l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, entre une classe de l'école de l'Assomption à Saint-Gervais et le lycée municipal d'Attécoubé en Côte d'Ivoire, sur le thème de la paix et de l'environnement. Ce projet a permis aux écoliers français de découvrir l'ONU à Genève et de prendre conscience de l'importance de la protection de l'environnement, et aux écoliers ivoiriens d'exprimer au travers des ateliers d'arts plastiques leur joie et leur souffrance, amenant un réel changement de comportement dans leur établissement.

Romain DEGRE, conseiller municipal des jeunes de Saint-Gervais, a été promu « étoiles de la paix » dans le cadre de ce projet, de même qu'un enfant d'Attécoubé.

Les toiles et dessins des enfants de Saint-Gervais, ainsi que les photos des œuvres réalisées par les enfants d'Attécoubé ont été affichés avec succès pendant 15 jours.

Extension de la crèche municipale

Des travaux sont réalisés à la crèche municipale pour une extension du bâtiment actuel. Devant le nombre croissant de demandes d'entrée à la crèche, la commune a décidé de créer une extension afin de pouvoir augmenter la capacité d'accueil de 6 places.

A compter du 25 novembre 2008, la crèche pourra accueillir 20 enfants au lieu de 14 actuellement. Dès l'ouverture de cette extension, les enfants bénéficieront des repas cuisinés par le restaurant scolaire.

Toiles exposées dans les arbres

Une partie des toiles exposées chaque année dans les arbres au parc thermal sont visibles dans les différents établissements scolaires de la commune, ainsi qu'à la gare du Fayet. Les toiles sont régulièrement changées afin que chacun puisse profiter de l'ensemble des œuvres.

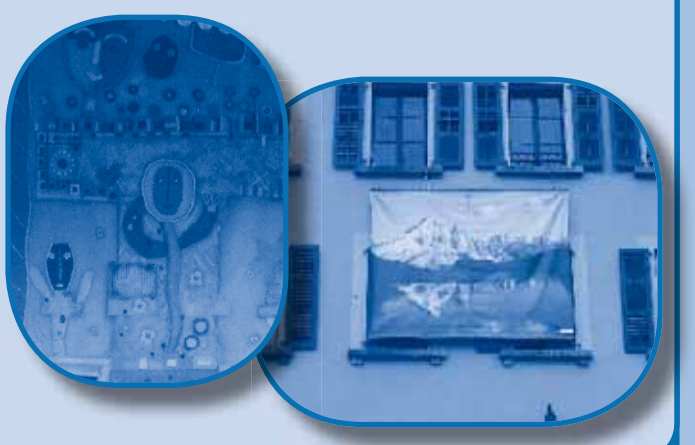

Garderie des neiges au Bettex

Des travaux importants de mise aux normes de la garderie du Bettex sont en cours. Ces travaux, nécessaires à la pérennisation de l'activité gérée par l'école de ski, seront terminés courant décembre pour pouvoir accueillir en toute sérénité les enfants de moins de 3 ans dès l'ouverture de la saison de ski.

Rentrée scolaire 2008

Le 2 septembre, ce sont 568 élèves qui ont pris le chemin de l'école pour effectuer une rentrée placée sous le signe des changements.

Changements de direction

Au Fayet, Pascale CHEVALIER prend la direction de l'école.

A l'école maternelle Marie Paradis, c'est Nathalie MECREANT qui succède à Elisabeth LEBOURCQ.

A l'Assomption, Jean-Olivier JOUVE est nommé à la tête de l'établissement, école et collège.

A Bionnay, Anne-Claire ROLLAND prend le relais de Cécile RAVIER.

Nous leur souhaitons à tous la bienvenue à Saint-Gervais.

Changement de rythme scolaire

Depuis la rentrée 2008, les enfants sont passés à la semaine de 4 jours, avec la suppression des cours du samedi matin.

La durée d'enseignement obligatoire pour tous les élèves est désormais de 24 heures par semaine (soit 864 heures par an).

Mise en place de l'aide personnalisée aux élèves en difficulté

Dès le mois de juillet, la commune et les enseignants se sont rapprochés pour évoquer la mise en place de cette aide. Après concertation, il a été décidé que les 2 jours dédiés à l'aide personnalisée seraient le mardi soir et le vendredi soir, de 16h45 à 17h30.

Au mois d'octobre 2008, soit un mois après la rentrée des classes, l'aide personnalisée a été mise en place conformément aux directives de l'éducation nationale.

Changement de gestion de l'accueil périscolaire de Saint-Gervais bourg

Depuis le 1er septembre 2008, l'accueil périscolaire de Saint-Gervais, auparavant géré par la MJC, est passé en gestion municipale.

Pas de changement pour les usagers de ce service : le lieu d'accueil est toujours le même et les enfants continuent à être accueillis par Nathalie et Sophie, le personnel en place ayant assuré la continuité.

L'ensemble de l'accueil périscolaire est aujourd'hui municipal.

Tableau interactif

A la suite d'un essai réussi à l'école du Gollet, la commune a fait l'acquisition de cinq tableaux interactifs, qui ont été installés dans les écoles de Saint-Gervais pour la rentrée 2008. Ce nouveau système (ordinateur, projecteur, caméra..) permet aux enseignants et aux enfants d'avoir une nouvelle approche de l'apprentissage.

Aménagements des bâtiments

Un budget important est alloué chaque année pour les travaux dans les bâtiments scolaires et les équipements des classes. Cette année, les travaux les plus marquants sont la peinture des façades de l'école du Fayet et la réalisation du préau de l'école maternelle Marie Paradis pour abriter les plus petits des intempéries.

Jeux pour enfants

Une nouvelle aire de jeux pour les plus petits a été installée entre le bâtiment de la crèche et le mini-golf.

Qu'est-ce que le Comité des classes découvertes ?

Le comité de classes découvertes est une association qui a pour objectif d'aider financièrement toutes les classes de maternelle et d'élémentaire de la commune qui ont un projet de classes transplantées.

La classe de découverte est un cadre privilégié pour atteindre des objectifs pédagogiques et éducatifs. Elle permet de motiver davantage les enfants à se prendre en charge tant au niveau de leurs apprentissages que de leur personne.

Ainsi depuis 2003, les élèves de Saint-Gervais ont pu faire de la musique, de la danse africaine en Ardèche, découvrir le patrimoine de Lyon, de Paris, faire de l'équitation en Aveyron, de la voile en Bretagne, découvrir le milieu marin en Aude, faire de l'archéologie en Côte d'Or, suivre les plages du débarquement en Normandie etc...

L'association existe grâce à des subventions municipales et depuis deux ans reçoit le bénéfice de la soirée des voeux du Maire, nous remercions au passage tous les parents et enseignants qui ont donné de leur temps au profit de notre association.

Nous remercions aussi Monsieur le Maire, ses ancien et nouveau conseils municipaux pour l'aide apportée afin que nos élèves élargissent leurs horizons.

Véronique Dive-Michel - *Présidente de l'association*

Taxe de séjour

Les dispositions concernant l'institution de la taxe de séjour sont codifiées aux articles L 2333-26 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

1. Personnes assujetties à la taxe de séjour et natures d'hébergement

"La taxe de séjour est établie sur les personnes qui ne sont pas domiciliées dans la commune et n'y possèdent pas une résidence à raison de laquelle elles ne sont pas passibles de la taxe d'habitation. »

Le redevable de la taxe de séjour est donc la personne qui séjourne sur le territoire de la commune. Elle est applicable quelle que soit la nature de la location à titre onéreux durant la période de perception fixée par la commune.

Natures d'hébergement concernées :

- Hôtels de tourisme
- Résidences de tourisme
- Meublés de tourisme
- Villages de vacances
- Terrains de camping et tout terrain d'hébergement en plein air
- Ports de plaisance et autres formes d'hébergement.

2. Assiette et tarifs

Le montant de la taxe due par chaque redevable est égal au tarif normalement applicable à la catégorie d'hébergement concernée multiplié par le nombre de nuitées du séjour. Elle dépend donc du nombre de personnes logées et de la durée du séjour. Le tarif de taxe de séjour est fixé par le conseil municipal dans les limites du barème fixé par décret.

Tarif taxe de séjour voté au conseil municipal de Juillet 2008

3. Obligations du logeur

En raison du rôle d'intermédiaire qu'ils ont dans le cadre du recouvrement de la taxe, les logeurs ont un certain nombre d'obligations tant en ce qui concerne le recouvrement de la taxe que la tenue de documents relatifs aux sommes perçues (logeurs occasionnels ou logeurs professionnels).

3.1. Perception de la taxe :

Le logeur a obligation de percevoir la taxe de séjour. "Le non respect de cette obligation constitue désormais une contravention de seconde classe."

Le montant de la taxe de séjour doit obligatoirement figurer sur la facture remise au client.

3.2. Tenue d'un état :

Sont inscrits sur un état à la date et dans l'ordre des perceptions le nombre de personnes, le nombre de jours, le montant de la taxe perçue, et le cas échéant les motifs d'exonération ou de réduction de cette taxe.

3.3. Versement du produit de la taxe :

Le versement doit être fait auprès du régisseur et doit être accompagné de la déclaration indiquant le montant total de la taxe perçue et de l'état établi au titre de la période de perception.

4. Affectation du produit des taxes

Le produit de la taxe est affecté aux dépenses destinées à favoriser la fréquentation touristique de la commune. A ce titre peuvent être pris en compte :

- des dépenses de fonctionnement : publicité, propagande, organisation de salon pour promouvoir la station, recrutement de personnel saisonnier pour la saison touristique….toutes les dépenses de fonctionnement, à ce titre récurrentes et liées à l'activité touristique.
- des dépenses d'investissement : création, mise en valeur, développement des installations destinées à accueillir des touristes. Tous les investissements ayant pour objectif de développer l'activité, l'attrait touristique de la commune.

Pour l'exercice 2007 le montant de la taxe s'est élevé à 190 000 euros. Le seul budget de Fonctionnement dédié à l'activité touristique à 1.220.000 euros dont 818.000 euros en charges de gestion courante et 402.000 euros en charges de personnel.

Le budget d'investissements 2008 de la commune - Quelques chiffres clé

Le budget est voté en février et, tout au long de l'année des décisions modificatives de budget interviennent pour ajuster les chiffres.

VILLE	**Montant total 6.700.000 €**
CULTURE	
Réhabilitation église de Saint-Nicolas	285.000
Aménagement nouvelle bibliothèque	378.000
Château de Haute Tour : étude et consolidation	78.000
URBANISME	
Achat terrains non affecté	150.000
Terrain SCI CINBE	420.000
Terrain Association des Aravis	290.000
Terrain futur groupe scolaire	1.000.000
VOIRIE	
Rectification 2 virages entrée de Saint-Gervais	129.000
Carrefour Terminus au Fayet 3e tranche	750.000
Création d'un parking à Saint-Nicolas	110.000
Aménagement extérieur résidence "Panloup"	104.000
BATIMENT	
Réaménagement garderie des neiges au Bettex	197.000
Agrandissement halte garderie	40.000
Maitrise d'œuvre futur groupe scolaire	830.000
Création escalier du Mt Blanc et abords	244.000
Participation construction centre de secours au Fayet	40.000
AGRICULTURE MONTAGNE ESPACES VERTS	
Réhabilitation, aménagement alpages	105.000
Programme de débroussaillage	26.000
Travaux d aménagement pistes/montagne, sécurisation	322.000
Espaces verts	23.000
PARC MATERIEL	**302.000**
INSTALLATIONS SPORTIVES	**122.000**
ECOLES - RESTAURANT SCOLAIRE	**99.000**
PROGRAMME ORDURES MENAGERES TRI SELECTIF	**76.000**
PROGRAMME BARRIERES SECURITE	**27.000**
PROGRAMME ENROBES	**175.000**
PROGRAMME TRAVAUX ELECTRIQUES SELEQ	**186.000**

Au budget investissement il convient de rajouter une subvention annuelle de 381.000 € versée aux concessionnaires des remontées mécaniques.

EAU	**Montant total 1.379.000 €**
Réalisation d'un réservoir de 1000M3 au Cret de Bionnay	750.000
Remplacement canalisation d'adduction Bionnassay-Bionnay	240.000
Remplacement conduite AEP aux Vorets	70.000
Remplacement conduite AEP Rue du Rosay	30.000
Giratoire carrefour des Allobroges	36.000
Travaux aménagement carrefour Terminus LE FAYET	35.000
Extension réseau eau potable Impasse Taborin	25.000
ASSAINISSEMENT	**Montant total 720.000 €**
Réalisation d'un collecteur Bionnassay/Bionnay	350.000
Réseau délestage eaux usées Rue Montjoie	55.000
Extension réseau assainissement Impasse Taborin	40.000
Extension collecteur eaux usées secteur du Chatelet	30.000
Extension collecteur assainissement Route du Parc	40.000

Le SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif

Saint-Gervais développe et favorise depuis de nombreuses années son réseau d'assainissement collectif (égout) afin de progresser dans la collecte des eaux usées acheminées vers la station d 'épuration.

Cependant de nombreux foyers disposent encore de leur propre installation d'assainissement individuel.

En 2012, la loi sur l'eau impose la vérification de toutes ces installations.

Cette obligation réglementaire, devant être prise en compte par la municipalité, celle-ci a dû créer un nouveau service : le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif). Ce service a été créé par une délibération du 14 décembre 2005, en collaboration avec la commune des Contamines Montjoie. Dans le cadre d'une mutualisation des moyens, les frais de fonctionnement de ce nouveau service sont donc répartis entre les 2 communes par convention. Le SPANC est opérationnel depuis l'automne 2008

Le rôle de ce service est de réaliser un recensement complet des installations autonomes existantes, de les diagnostiquer, conseiller les usagers sur les entretiens à apporter à leurs ouvrages (vidanges des fosses, nettoyage des dégraisseurs, …) ou les travaux nécessaires à réaliser pour leur bon fonctionnement, et éviter ainsi les risques possibles de pollution. Le SPANC suit les travaux neufs d'assainissement non collectif, du permis de construire à la réalisation des installations.

Les personnes concernées par ce service sont donc toutes celles qui ne sont pas raccordables au réseau d'assainissement collectif.

Une réunion publique de présentation sera organisée dans le courant du mois de décembre 2008 afin d'informer les usagers sur le fonctionnement et la réglementation du SPANC.

Déroulement des contrôles

On pourra distinguer deux types d'interventions :

- celles occasionnées lors d'une construction neuve de bâtiment nouveau
- celles occasionnées par des installations existantes

Dans tous les cas l'usager est responsable de l'entretien des ouvrages et le propriétaire est responsable de la conception, de la réalisation et de la réhabilitation des ouvrages d'assainissement non collectif.

Pour l'installation neuve :

Dans un premier temps : le propriétaire décide de la filière technique à mettre en place, avec le plus souvent une étude de sol préalable. Le SPANC vérifie la cohérence du choix de l'installation d'assainissement non collectif, en fonction des caractéristiques du sol et du terrain, par rapport au nombre de pièces principales de l'habitation (chambre, cuisine, WC, salle de bain): c'est **le contrôle de conception et d'implantation.**

Dans un second temps, le technicien vérifiera la réalisation des travaux demandés lors du contrôle de conception et d'implantation. La vérification est effectuée avant recouvrement des ouvrages : c'est le **contrôle de bonne exécution.**

Pour les installations déjà existantes :

le technicien réalise un état des lieux : il vérifie la qualité de conception, l'usure des ouvrages : c'est le contrôle de bon fonctionnement et d'entretien. Un croquis de l'installation est réalisé lors de la visite pour permettre une meilleure lecture du rapport et servir de base aux visites périodiques.

Dans la mesure où l'installation est polluante et non réglementaire, il convient, à l'identique des installations neuves, de réaliser une réhabilitation, selon la même procédure.

Pour les deux types d'intervention citées une vérification périodique sera effectuée tous les 4 ans afin de suivre dans le temps l'efficacité de l'installation ainsi que son bon entretien (vidange de fosse, nettoyage du bac dégraisseur et destination des matières vidangées).

Un service financé par des redevances

Le SPANC est considéré comme un SPIC (service publique industriel et commercial). A ce titre, ce service ne peut fonctionner que par la redevance faite aux usagers.

Il faut distinguer trois types de redevances facturées :

- Contrôle de conception et d'implantation
- Contrôle de bonne exécution des travaux
- Contrôle de bon fonctionnement et d'entretien

Le SPANC est un **service public obligatoire** qui n'a pas pour objectif de faire de la répression, mais bien d'établir une meilleure maîtrise des ouvrages d'assainissement non collectif afin de préserver notre environnement.

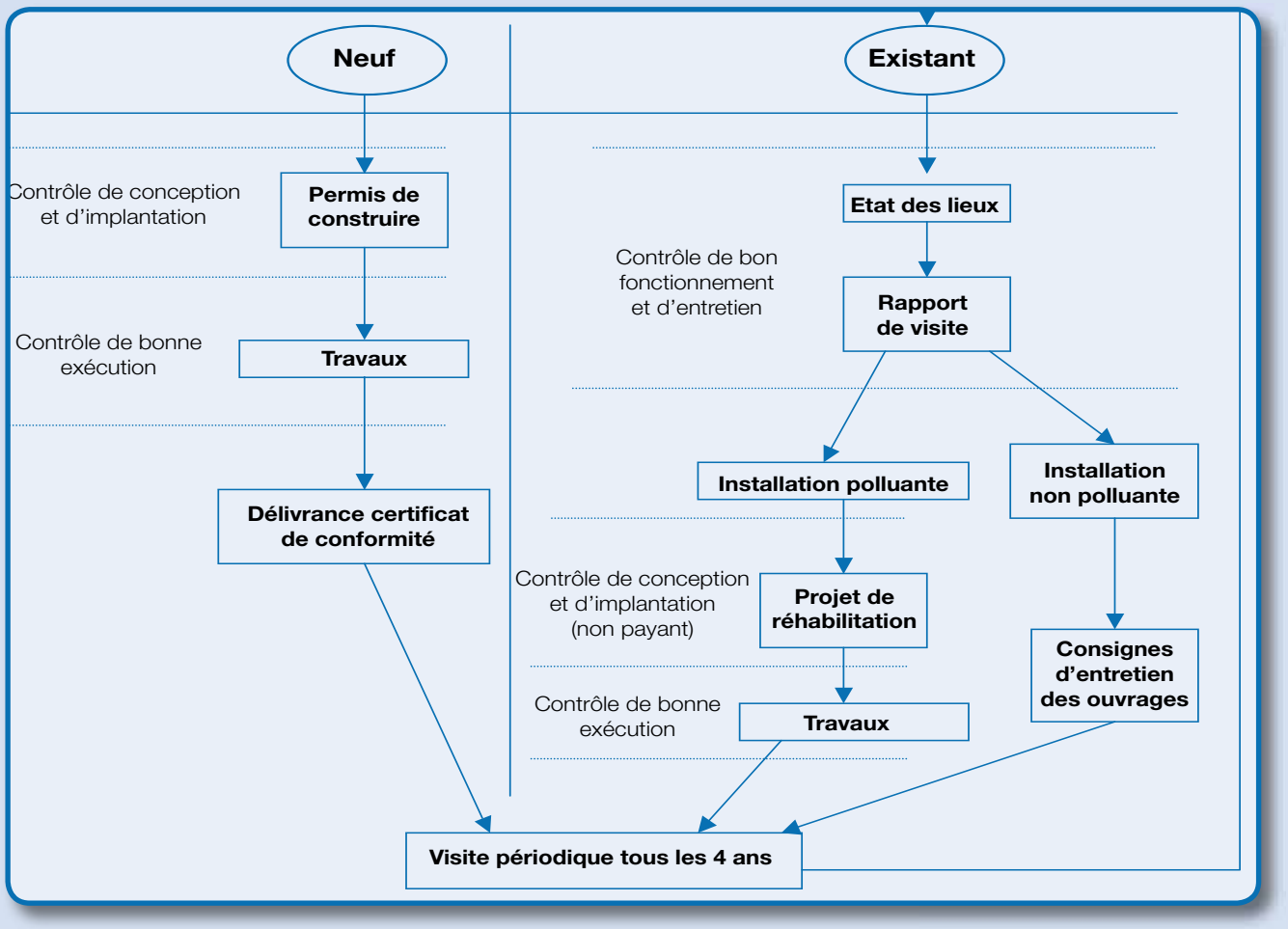

Aménagement du "carrefour du Terminus" au Fayet

La conception de cet aménagement est basée sur trois axes principaux :

- créer un espace vert au milieu de la ville
- intégrer le passage du tramway du Mont-Blanc au centre de l'aménagement
- rendre lisible les axes de circulation dans ce secteur

Les travaux de ce secteur ont débuté début septembre 2008 pour une fin de chantier au début décembre 2008. La réalisation des espaces verts de cet aménagement est effectuée par les services municipaux.

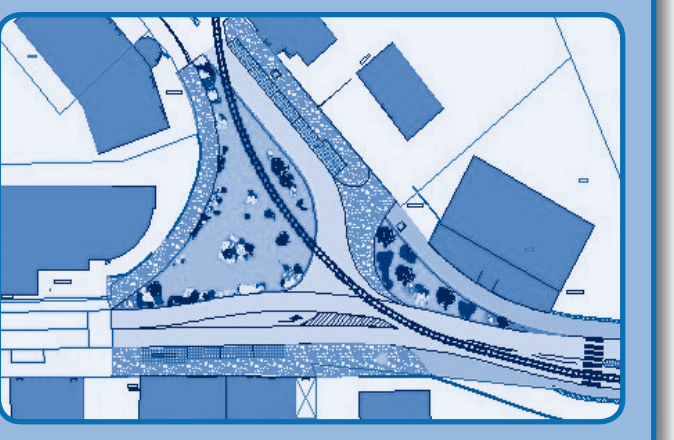

Contournement de St-Gervais

Les travaux préparatoires en vue de la construction du futur pont de Saint-Gervais ont débuté le 15 juillet 2008 à côté du DMC au Châtelet, pour se poursuivre sur la rive droite, à hauteur de l'ancienne Caisse d'Epargne et du jardin du Mont-Blanc.

Ces travaux consistent principalement à la préparation des terrains en déplaçant les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales existants ou en créant de nouveaux réseaux pour le futur ouvrage.

Le Conseil Général, maître d'ouvrage de l'opération, et la Commune profitent de ce chantier pour :

- dans un premier temps, réaliser un travail de séparation des réseaux eaux usées/eaux pluviales et aménager un exutoire pour recueillir l'ensemble des eaux pluviales du secteur et sécuriser la zone de rejet en évitant notamment tout glissement de terrain
- dans un second temps, préparer le projet d'assainissement des eaux pluviales le long de le route de Megève (RD 909) jusqu'à Robinson et prévoir les réseaux pour la construction de la future caserne des pompiers au Châtelet, au bout de l'actuel parking

Durée des travaux préparatoires : 6 mois

Montant des travaux préparatoires : 750 000 € HT

Pour rappel, le montant global des travaux de la liaison RD902 – RD909 s'élève à 17 224 200 € HT, avec une répartition entre le Conseil Général (77,5 %) et la Commune (22,5 %).

La phase de travaux concernant la construction du pont et des gros ouvrages proprement dits, devrait débuter au printemps 2009.

Quel air respire-t-on à Saint-Gervais ?

Dans le cadre de sa démarche environnementale, la commune de Saint-Gervais a missionné l'association Air-APS, une des 37 associations agréées de surveillance de la qualité de l'air, pour réaliser une étude sur son territoire. Les résultats de cette étude ont été présentés le 15 septembre dernier au cours d'une réunion publique à l'espace Mont-Blanc.

But de l'étude : connaître l'état de la qualité de l'air vis-à-vis des normes établies

Points de mesures : trois sites ont été retenus pour effectuer les mesures dans diverses configurations :

- un site d'altitude (Mont-d'Arbois)
- un site urbain représentatif de la pollution moyenne au niveau de l'espace urbain (à côté du presbytère de Saint-Gervais)
- un site de proximité, c'est-à-dire situé en bordure d'un axe routier (avenue du Mont Paccard, au pied de la résidence du Mont Joly)

Polluants mesurés : trois polluants ont fait l'objet de mesure :

Nom	Dioxyde d'azote	Ozone	Poussières en suspension de diamètre inférieur à 10 micromètres
Surnom	NO_2	O_3	PM10
Signes particuliers	Présent aux heures de pointe du trafic routier	Polluant secondaire qui n'est pas émis directement par une source. Est détruit par les oxydes d'azote	Particules en suspension dans l'air
Sources	Trafic routier	Naît de mécanismes complexes dus à l'action du soleil sur les polluants primaires (les oxydes d'azote et les composés organiques volatils)	Industrie, chauffage, trafic (moteur diesel)
Profession	Fabricant et destructeur d'ozone	Grand voyageur	Transporteur d'autres polluants
Effets nocifs	Gaz irritant entraînant une hyperactivité bronchique et des altérations pulmonaires	Provoque des irritations oculaires et des altérations pulmonaires	Irritations des voies respiratoires, augmentation des risques cardiaques

Périodes de mesures : 4 campagnes de mesures ont été effectuées :
- hiver 2007 : du 27 février au 15 mars
- printemps 2007 : du 14 mai au 1er juin
- été 2007 : du 13 au 31 juillet
- automne 2007 :
  du 1er au 19 octobre et du 8 au 22 novembre

Résultats : Les concentrations de NO2 et de PM10 mesurées respectent la réglementation française sur la santé humaine en 2007. La concentration de l'O3, comme sur une très grande majorité des sites de la région, ne respecte pas l'objectif qualité sur le site d'altitude.

Le rapport complet de la "caractérisation de la qualité de l'air à Saint-Gervais-les-bains en 2007" est disponible en ligne dans la rubrique "Publications/Air-APS/Etudes" du site internet **www.atmo-rhonealpes.org**.

Installation d'un système de récupération de chaleur à la patinoire

Après l'achat d'une surfaceuse électrique en 2005, et dans la continuité de la politique environnementale menée par la commune, un système de récupération de chaleur de la salle des machines de la patinoire a été installé le 21 décembre 2007, permettant à la fois le chauffage de la patinoire et le chauffage de l'eau des vestiaires. Les bénéfices attendus de cet aménagement sont doubles :

- une économie substantielle d'énergie et de coût de fonctionnement : réduction de la consommation de fuel estimée à 20 000 litres par an (soit au cours actuel du litre environ 17 000 €)
- une diminution de la pollution de l'air : la réduction annuelle de gaz à effet de serre de 6,6 tonnes

Ce nouvel investissement de 64 500 € HT, sera amorti en 4 ans.

A noter aussi l'effort des opérateurs de téléphonie pour l'intégration paysagère de leurs antennes sur le toit de la patinoire : un seul mât remplace les 3 anciens mâts.

Promenade du Mont Blanc

Après la réalisation de l'escalier monumental menant à la maison de Saint-Gervais, le déplacement du kiosque vers le parc thermal, la modification de la fontaine et la démolition du bâtiment jadis occupé par l'ESF, les guides et la presse, l'aménagement de la promenade du Mont-Blanc se termine.

Les changements opérés sont :
- la réalisation d'un escalier avec une double largeur le long du restaurant "L'Affiche"
- un terrain de boules au pied de l'escalier
- la réalisation de murets en pierre tout le long de la promenade en remplacement des bordures en pied de talus, avec intégration de bancs dans les murets La fin des travaux est prévue pour décembre 2008.

Refuges

Le refuge Vallot

L'environnement naturel de la commune de Saint-Gervais est riche d'atouts largement appréciés par les alpinistes, grimpeurs et randonneurs. Mais en haute-montagne, la fréquentation qui en résulte a des conséquences regrettables. Ainsi, face aux problèmes de la sur-fréquentation et pour des raisons sécuritaires et sanitaires, il est apparu vital de mener des actions visant à protéger le Mont Blanc.

C'est dans le cadre du projet Interreg III Alcotra (Alpes Latines Coopération Transfrontalière), que se sont inscrites depuis 2004 les différentes actions regroupées sous le nom de "La montagne à l'état pur".

L'objectif principal de ce projet de coopération transfrontalière est d'**adapter l'offre refuge,** à travers les différentes mises aux normes, **aux attentes actuelles** des utilisateurs et des populations montagnardes, tout en étant à même de maitriser **les solutions techniques respectueuses de l'environnement.** Les actions menées permettent une gestion facilitée et efficace des refuges se situant sur le territoire du Mont-Blanc.

Interreg III est composé de quatre volets

Accueil, Infrastructures, Environnement et Promotion / Communication.

La Commune de Saint Gervais est concernée par les deux derniers volets : Environnement et Promotion / Communication

Le projet regroupe différents partenaires et cofinanceurs

6 partenaires français :

Le Conseil général de Haute Savoie (chef de file du projet), l'Agence Touristique Départementale de Haute Savoie, l'Université de Savoie, le Syndicat Intercommunal de l'Espace Naturel Mont Blanc (incorporé dans le SIVOM PMB), la Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne (FFCAM).

4 partenaires Italiens dont :

La Région Autonome de la Vallée d'Aoste (Assessorat du Tourisme), Région Autonome de la Vallée d'Aoste (Assessorat de l'Environnement).

Les Cofinanceurs du projet :

Le programme Européen Alcotra (Fonds FEDER), l'Etat, la Région Rhône Alpes, les Conseils Généraux de Savoie et Haute-Savoie, l'APS.

Le Budget total du projet :

4 513 523 € (dont 1 579 733 € de FEDER).

Le Budget de Saint Gervais :

666 135 € (dont 233 147 € de FEDER).

L'hélicoptère est très utile pour travailler dans ce milieu difficile d'accès

1. Des Journées Nettoyage

Depuis 4 ans déjà la commune s'implique activement dans la protection de son patrimoine naturel. Le 19 juin 2004 a marqué le point de départ de la campagne de sensibilisation, baptisée "la montagne à l'état pur", slogan qui va depuis constituer "la marque" de Saint Gervais et contribuer à une nouvelle prise de conscience nationale. C'est donc dans cet objectif que la commune organise deux journées de nettoyage :

- au printemps, avant que la végétation ne soit trop haute, des centaines de bénévoles se mobilisent pour collecter les déchets anciens ou récents sur les secteurs de basse et moyenne altitude.
- à l'automne, des bénévoles entraînés ou professionnels nettoient les secteurs de haute montagne ou le lit du Bonnant.

Après 4 années de mobilisation, les anciennes décharges se font plus rares et les chemins et sentiers de promenade ou de randonnée sont beaucoup plus propres.

Néanmoins, une grande quantité de déchets **récents** sont encore ramassés notamment en contrebas des routes et dans certains nants.

Il faut donc continuer à communiquer sur "La montagne à l'état pur" et le respect de l'environnement.

2. Les toilettes sèches, toilettes de l'extrême

C'est afin d'assainir les sites les plus fréquentés et les plus fragiles que de nombreux itinéraires ont été équipés de toilettes sèches. Ces toilettes de nouvelle génération fonctionnent sans eau, sans produits chimiques, et sans odeurs grâce à une ventilation adaptée. Elles conviennent donc parfaitement aux sites isolés ou éloignés des réseaux. De plus elles sont fiables et faciles à entretenir, ne demandant que peu de maintenance annuelle.

Entre 2004 et 2007 les sites du Nid d'Aigle, de l'aire de Bivouac de Tête Rousse, et de Vallot (à 4362 m d'altitude) ont été équipés de ce système. Chaque site est depuis cet été équipé de 2 cabines. En effet devant la fréquentation croissante au Nid d'Aigle une seconde cabine à été ajoutée cette année.

La Campagne médiatique du bicentenaire Marie Paradis dans le métro parisien

3.Les Ambassadeurs toujours plus Haut !

Eté 2007, deux personnes se relaient a l'arrivée du TMB au Nid d'Aigle. Leur rôle est de sensibiliser les randonneurs à la réservation obligatoire dans les refuges, aux effets néfastes de la sur-fréquentation du Mont Blanc et au respect des règles de sécurité et de bonne conduite en montagne.

Cette année un poste d'Ambassadeur a été créé en renfort prés du refuge de Tête Rousse.

La personne recrutée, Tsering Phintso, parle 5 langues et possède une très bonne connaissance de la montagne. Son statut de Sherpa Népalais renforce sa crédibilité auprès des randonneurs et alpinistes qui le rencontrent.

4. Site internet de réservation dans les refuges

Toujours dans la même optique de gérer la fréquentation des refuges présents sur la voie normale du Mont Blanc, un site de réservation en ligne a été créé : lesrefugesdumassifdumontblanc.com,

Il permet aux randonneurs et alpinistes de réserver en ligne depuis le mois de juin pour le refuge du Nid d'aigle. Les parties concernant les refuges de Tête Rousse et du Goûter, font actuellement l'objet d'un travail supplémentaire afin de mettre en coordination les sites de la commune et du CAF.

Gabriel Tuaz-Torchon

Croix d'Officier dans l'Ordre du Mérite Agricole

Gabriel Tuaz-Torchon, que tout le monde connaît sous le nom de "Titi", a été décoré de la Croix d'Officier dans l'Ordre du Mérite Agricole au cours de la Foire Agricole de Saint Gervais le 19 Octobre 2008. Président du comité d'organisation depuis les débuts de la Foire, il y a 31 ans, il est l'un des piliers de son organisation et de son rayonnement régional et transfrontalier.

S'il s'est investi depuis longtemps au niveau intercommunal, il est aussi depuis 2001 Adjoint à l'Agriculture de la commune de Saint-Gervais et défend sans relâche l'agriculture de montagne, les alpages et notre patrimoine rural.

Messieurs Jean-Claude Carle, Sénateur, Martial Saddier, Député et Jean-Marc Peillex, Maire et Conseiller Général, lui ont remis cette décoration sur l'Esplanade Marie Paradis, devant de nombreux élus du pays du Mont-Blanc et une foule nombreuse rassemblée pour l'événement.

Travaux de sécurisation du torrent du Dard

Après la réalisation en 2006 du premier bac de rétention situé juste au-dessus de l'ancien "garage Ruault", la commune poursuit les travaux de sécurisation du torrent du Dard et de ses abords par la mise en place d'un second bac de rétention, dans le secteur du bois des Mouillettes, au-dessus des rails du Tramway du Mont-Blanc. Ces "pièges flottants" permettent le stockage des matériaux (pierres, branches, boue…) charriés par le torrent à un endroit précis, évitant ainsi tout amas aléatoire pouvant provoquer des inondations, glissements de terrain ou autres débordements.

Le financement de ces travaux, soit 67 000 € HT, est assuré par l'Etat. La maîtrise d'œuvre a été confiée au service RTM (Restauration des Terrains de Montagne), et c'est l'entreprise BOMA qui réalise les travaux.

Orage d'été : Au désespoir des services de la voirie…

Après la mini-tornade de mai 2007, c'est un violent orage qui s'est abattu sur la commune de Saint-Gervais le 1er juillet 2008, en fin d'après-midi. D'importants dégâts matériels ont été causés au niveau du pont du Sauger et sur les secteurs du Quy et du Planey (Saint-Nicolas de Véroce). Les ruisseaux du Nant, des Meuniers, des Saugers, des Chatelets, de la Grangette, de la Glaisette, et celui de Véroce, sont sortis de leur lit, charriant boue, gravats et végétation.

Les dépenses pour les réparations et interventions d'urgence sur la voirie communale sont estimées à 50 000 €.

Un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été déposé par le Maire.

Travaux de confortement de la rive droite du Bonnant Secteur de Bionnay

Un glissement de la berge affecte sur ce secteur la rive du Bonnant à proximité d'un mur en enrochements bétonnés de soutien déjà en place. Afin de limiter le phénomène de glissement de terrain et de sécuriser la route communale située en amont, un ouvrage de soutènement et de protection de la berge est réalisé, en complément des équipements existants.

Maîtrise d'œuvre : service de Restauration des Terrains de Montagne

Entreprise retenue : ROCAPINA France

Coût des travaux : 34 000 € HT

Financement : commune

Durée des travaux : début octobre jusqu'à mi-novembre 2008.

Nettoyage des ruisseaux et torrents

En 2007, la commune a mis en place un programme pluriannuel de nettoyage des ruisseaux et torrents qui se jettent dans le Bonnant, afin de prévenir les conséquences dommageables de crues survenant notamment à cause de l'insuffisance ou de l'absence d'entretien des cours d'eau et de leurs berges.

Ce plan effectué en coordination avec l'Office National des Forêts, est prévu sur trois ans. Le nettoyage s'effectue de façon partielle, sur des secteurs précis déterminés préalablement notamment avec les services du RTM (Restauration des Terrains de Montagne).

Année	**2007**	**2008**	**2009**
Tranches	**1**	**2**	**3**
Montant des travaux (subvention à hauteur de 70%)	**36 740 € HT**	**38 500 € HT**	**29 210 €HT**
Lieux	Torrent de Bionnassay	Nant des Bétasses	Bonnant
	Nant de la Verne et ruisseau de l'Entre-Deux	Glaisette	Ruisseau des Grangettes
	Nant des Maisons	Ruisseau de la Planchette	Ruisseau des Monts Rossets et affluents
	Ruisseau de l'Etang	Ruisseau de Véroce	Ruisseau des Thovex
	Ruisseau de Panloup	Ruisseau des Saugers et Chatelet des Saugers	Ruisseau des Toilles
	Ruisseau du Dard	Ruisseau du Trembley	Torrent de Miage
	Ruisseau du Narzan	Ruisseau du Verney	Torrent des Bossons et ruisseau de l'Erney
	Torrent du Tarchey	Torrent du Crey du Tour	Torrent des Choseaux

Les tranches 1 et 2 ont d'ores et déjà été réalisées, la tranche 3 débutera au printemps 2009.

Les entreprises retenues pour ces réalisations, suite aux appels d'offres, sont la société ARCADE et FILS et l'Office National des Forêts.

Il est important de rappeler à tous les propriétaires riverains, qu'ils sont responsables du cours d'eau jusqu'au milieu de celui-ci, et qu'ils ont **obligation de l'entretenir.**

Montagne à l'état pur, un engagement durable

Les enfants au cœur du projet 2009

La Montagne à l'Etat Pur n'est pas qu'un slogan, un étendard au sommet du Mont-Blanc.

C'est un ensemble d'actions concrètes, qui se déroulent depuis le sommet de la montagne jusqu'aux champs de la vallée, en passant par les alpages et les forêts, le long des torrents et des ruisseaux.

Des actions environnementales au sens le plus large du terme, puisqu'elles concernent tous les domaines de la vie de notre commune : le patrimoine naturel et le patrimoine culturel, l'agriculture, le tourisme et aussi la vie quotidienne des habitants.

Des actions qui se déclinent comme un véritable programme parce qu'elles doivent être soit renouvelées soit poursuivies, élargies, chaque année.

La liste est longue et concerne tous les étages de la commune.

En bref, les réalisations effectuées en haute montagne, les opérations de nettoyage et de sensibilisation ont eu un fort impact médiatique qui a renforcé la notoriété de Saint-Gervais. Elles se poursuivent, tout comme les programmes de débroussaillage et d'entretien des alpages.

Plus récemment, un programme de nettoyage des torrents et ruisseaux a permis de débarrasser les affluents du Bonnant des troncs et branches qui les encombraient et augmentaient les risques de débordement.

La qualité de l'air a fait l'objet d'une étude dont les résultats ont été présentés à la population.

Les actions lancées en 2008 concernent plus particulièrement deux éléments majeurs dans notre environnement : "L'Eau" et la "Forêt".

L'Eau

L'eau est une ressource essentielle :

- les fuites sur notre réseau sont désormais traquées
- les possibilités de pompage et de retenue d'eau pour la production de neige de culture sont à l'étude

L'eau de ruissellement doit être gérée :

- poursuite de la mise en place du réseau séparatif
- sensibilisation à l'entretien des ruisseaux

Les eaux usées ne doivent pas s'écouler dans la nature :

- l'application de la loi sur l'assainissement non collectif (habitations non raccordées au réseau d'égouts) entrainera une amélioration

La qualité de l'eau doit être préservée :

- par la commune pour l'approvisionnement en eau potable : la surveillance est continue
- par chacun d'entre nous en réduisant au maximum l'usage de produits polluants à l'intérieur et à l'extérieur de nos habitations.

La Forêt

C'est une richesse à préserver mais aussi à contrôler.

Entretenir les forêts, ne pas se laisser envahir par les feuillus sont les objectifs du programme en cours d'élaboration.

Des actions pour notre environnement qui s'inscrivent dans la durée, c'est ce que certains appellent le "développement durable".

Information et sensibilisation doivent accompagner ces actions concrètes

Afin d'impliquer les saint-gervolains et les résidents temporaires dans cet effort de longue haleine, il parait nécessaire de poursuivre l'effort de sensibilisation et d'information.

L'objectif 2009 est de donner une nouvelle ampleur aux journées environnementales de printemps et d'automne, effectives depuis 2004, et surtout d'y faire une large place aux enfants de la commune.

Essentiellement dédiées au ramassage des déchets le week-end, ces journées ne se prêtent pas suffisamment à la participation active des écoles et des jeunes enfants.

Les enfants des écoles au cœur du projet

Généralement sensibles à la nature et aux animaux, les enfants sont aussi les premiers concernés par la préservation de notre territoire et de la planète.

Ce sont souvent eux qui poussent leur famille à adopter les petits gestes quotidiens qui, ajoutés les uns aux autres, contribuent à faire diminuer le gaspillage et la pollution.

Ils sont aussi créatifs et leurs réalisations artistiques sont d'excellents supports pour les divers messages concernant la protection de l'environnement (voir leurs dessins sur les manchons des télésièges).

De plus, le développement durable fait partie intégrante des programmes scolaires.

C'est pourquoi la Commune a organisé des réunions de concertation avec les enseignants de toutes les écoles afin d'élaborer ensemble un projet cohérent sur les thèmes de "L'eau" et de "La Forêt". L'eau sous toutes ses formes et les forêts sont sources de plaisir et de découverte.

Pour avoir à cœur de les préserver, rien de tel que mieux les connaître et les apprécier.

D'où la proposition communale de contribuer à des ateliers nature sur le terrain ou dans les classes par la mise à disposition d'animateurs nature spécialisés et l'organisation du transport si nécessaire.

Dès l'automne, deux classes de l'école maternelle de l'Assomption ont profité du bois des Margagnes avec une animatrice saint-gervolaine et les trois classes de l'école maternelle Marie Paradis se sont rendues au Parc Thermal avec un animateur mis à disposition gracieusement par l'ONF, partenaire de nos actions depuis 2004. Les écoles du Mont Joly et de Bionnay attendaient une date propice pour travailler sur les ruisseaux et la forêt. Cet hiver plusieurs classes partiront à la découverte des traces d'animaux dans la neige.

Gageons que sous la houlette de leurs instituteurs et institutrices, les enfants nous feront part de leurs réactions et montreront leurs réalisations lors des journées "Montagne à l'Etat Pur" prévues au printemps 2009 (les dates seront communiquées ultérieurement).

Si le nettoyage reste au programme, l'ambition est de consacrer plusieurs jours à notre environnement, avec des moments d'information, de discussion et aussi de convivialité, ainsi que des spectacles et des expositions qui s'articuleront autour de ce que les enfants souhaitent présenter.

Journée de nettoyage du 27 avril 2008

Un grand merci aux fidèles bénévoles et aux associations qui donnent de leur temps pour participer au nettoyage de notre territoire, aux saint-gervolains qui prêtent le matériel lourd nécessaire, aux services qui assurent l'évacuation des déchets et un coup de chapeau particulier aux guides, à la Société de Pêche et à la Société de Secours en Montagne, sans lesquels des secteurs difficiles comme le **lit du Bonnant,** les rives du **torrent de Miage** et le **Nant Ferney** ne pourraient être nettoyés, et à l'Association des Aniers et Muletiers qui a fait la joie des enfants en les accompagnant et qui a permis le ramassage de déchets sur un

secteur difficilement accessible à tout véhicule : le long du sentier des Poules jusqu'au rocher d'escalade.

La récolte d'avril 2008 a été de **1,100 tonne** de déchets.

Les opérations de nettoyage et de sensibilisation portent leurs fruits : les anciennes décharges se font de plus en plus rares et les secteurs fréquentés par les promeneurs sont de plus en plus propres. Par contre, les talus situés en contrebas de lieux de passage sont chaque année jonchés de détritus divers et doivent être à nouveau nettoyés. A pied ou en voiture, ne nous débarrassons pas de ce qui nous encombre en le mettant simplement "hors de vue" !

Du nouveau pour les amateurs de VTT

L'engouement pour la pratique du VTT se confirme. La descente à partir du sommet d'une remontée mécanique est particulièrement prisée ; ce qui pose quelques problèmes quand VTTistes et piétons empruntent les mêmes chemins. C'est pourquoi les projets de circuits VTT fleurissent sur le territoire communal, en cherchant à éviter au maximum les sentiers les plus fréquentés par les piétons. Plusieurs circuits ont été étudiés :

Le circuit Le Bettex - Le Châtelet (variante jusqu'au Fayet)

Les services communaux ont d'ores et déjà aménagé un parcours permettant de relier le Bettex au Châtelet, en passant par les Monts Rossets, la Teurnaz et le Fréney. Depuis le Fréney, le chemin rejoint Robinson en passant par Champlong. Il est ensuite aisé de rejoindre le Châtelet par le bois des Amerands, ou alors de descendre jusqu'au Fayet. Ce parcours est opérationnel depuis cet été. La signalétique sera améliorée pour l'été 2009.

Le circuit Le Prarion - Saint-Gervais

Ce projet est en cours. Départ du sommet des pistes du Prarion, direction le Chalet des Anglais, puis Le Plancert, et Les Toilles, Il est ensuite possible de rejoindre Saint-Gervais par la route du Mont Paccard.

Un projet intercommunal dans le cadre du SIVOM du Pays du Mont-Blanc, prévoit un circuit couvrant les communes de Saint-Gervais, Demi-Quartier et Combloux. : Montée du Bettex au Mont d'Arbois, descente par le secteur de la Princesse puis retour au Bettex en passant par Prapacot. Avec le Practice Park VTT de Bellevue, et les circuits "Diamant Vert" existants, ces nouveaux parcours offriront un formidable terrain de jeux à tous les passionnés de VTT.

Réhabilitation du bâtiment EDF

Afin de répondre aux besoins en logements des gens du pays, la Commune a acquis, pour un montant de 205 000 euros, un bâtiment appartenant à l'E.D.F situé face à l'école primaire du Fayet, au niveau du rond point des Allobroges.

Un bail emphytéotique d'une durée de 55 ans a été passé entre la commune et l'O.P.A.C de la Haute-Savoie pour permettre un réaménagement de cet immeuble. 4 logements (1 T2, 2 T3 et 1 T5) vont ainsi voir le jour dans ce bâtiment.

Les travaux démarreront le 12 novembre 2008 pour une livraison annoncée courant avril 2009.

La SAFER et les acquisitions foncières

En marge des acquisitions de terrains nécessaires aux projets d'aménagement et de développement, tels que la réalisation de logements pour les gens du pays, le repositionnement de l'école du Bourg, la maîtrise des pistes de ski, l'amélioration et/ou la régularisation des voiries et des espaces publics, la Commune intervient en partenariat avec la SAFER pour acheter des terrains classés au P.L.U en zone naturelle ou agricole dès lors que ceux-ci présentent un intérêt pour l'activité agricole.

Ces interventions se font dans le cadre du droit de préemption que détient sur ces zones la SAFER lors des mutations.

La mission de la SAFER, définie par des textes de portée nationale, régionale et locale, porte sur la protection de l'agriculture, de l'environnement, la participation au développement local ainsi que sur l'aménagement de l'espace rural. Ces actions visent ainsi à favoriser l'installation des jeunes agriculteurs, et participent à la restauration du foncier rural.

La SAFER intervient sur la région Rhône-Alpes dans des conditions fixées par période de 5 années, suivant arrêté ministériel et arrêté préfectoral.

A ce jour, 10 hectares ont ainsi été acquis à l'amiable par la Commune de Saint-Gervais depuis 2001 pour un montant d'environ 96 000 euros. Ces terrains, situés sur les secteurs de Bionnassay, Saint-Nicolas, des Lanches et du Brey, sont remis aux agriculteurs en activité sur ces sites par voie de convention.

Aide à l'hôtellerie

L'aide à la rénovation du parc hôtelier, octroyée depuis plusieurs années par la Commune, a été complétée par un dispositif de modernisation de l'hôtellerie familiale, mise en place par le Département de la Haute-Savoie par décision du 17 décembre 2007.

La première aide octroyée par le département dans le cadre de ce nouveau dispositif a été allouée à un établissement hôtelier de Saint-Gervais pour un montant de 45 000 €, montant maximum de subvention.

Sont éligibles à cette aide départementale tous les hôteliers, à l'exception des franchisés :
- les personnes physiques
- les entreprises individuelles en nom propre (EURL…)
- les sociétés de familles et les SCI dites "de familles" indépendantes
- les communes.

La subvention départementale porte d'une part sur tous les travaux de création, modernisation, extension d'établissements ainsi que sur leurs diversifications (piscine, sauna, jacuzzi, équipements de bien-être), et d'autre part sur les études de faisabilité (économique, environnementale, architecturale et paysagère).

Le montant de la subvention est fixé :

- pour les travaux de modernisation/extension/création :
  - dépense subventionnable plancher : 30 000 €
  - taux d'intervention : 30 %
  - plafond de subvention départementale : 45 000 €
- pour les études de faisabilité économique, environnementale, architecturale et paysagère :
  - dépense subventionnable plancher : 10 000 €
  - taux d'intervention : 50 %
  - plafond de subvention départementale : 5 000 €.

Le bénéficiaire doit réaliser les travaux dans le délai maximum de 2 ans après notification de l'aide, et s'engage à assurer l'exploitation hôtelière de son établissement pendant 10 ans, sauf à rembourser la subvention suivant un barème défini.

Le Service instructeur à contacter pour connaître les modalités de l'aide départementale pour la modernisation de l'hôtellerie familiale est le suivant :

Direction des Sports, Tourisme et Politique Montagne
Conseil Général de la Haute-Savoie
1, rue du 30e Régiment d'Infanterie • BP 2444 • 74041 ANNECY Cedex
Tél. : 04 50 33 93 02 • Fax : 04 50 33 93 09 • E-mail : catherine.malherbe@cg74.fr.

Le Conseil Régional Rhône-Alpes a mis en place un dispositif d'aides financières en faveur de l'hôtellerie ; contact pour en connaître les modalités :
Direction du Tourisme à Charbonnières les Bains, tél : 04 72 59 46 62.

Par ailleurs, le Conseil Général de la Haute-Savoie a mis en place un dispositif d'aides financières en faveur du logement des saisonniers ; contact pour en connaître les modalités : Direction de l'Aménagement à Annecy, tél : 04 50 33 49 86.

Une nouvelle jeunesse

La réalisation par les propriétaires de la surélévation des bâtiments datant des années 60 et abritant les commerces le long de l'avenue du Mont-d'Arbois, entre la boutique du fleuriste jusqu'à l'ancien magasin de souvenirs, donne une nouvelle jeunesse à cette partie du centre de Saint-Gervais.

Merci aux propriétaires d'avoir répondu positivement à l'incitation de la municipalité.

Avant travaux

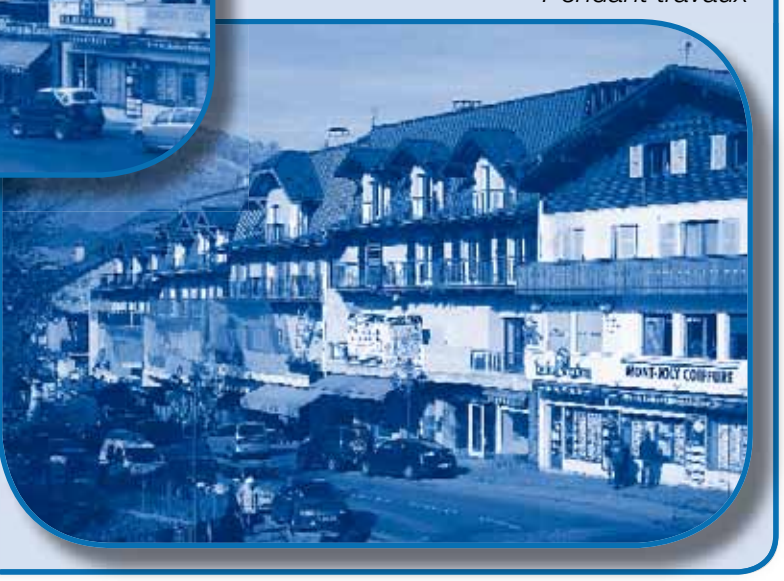

Pendant travaux

L'école de musique

Eric Parra gravit les échelons : Salut Maestro!

Eric PARRA, directeur de l'Harmonie Municipale de Saint-Gervais "L'Echo du Mont-Blanc" et de l'Ecole de musique Saint-Gervais - Val Montjoie depuis 11 ans, a quitté son poste dans le courant de l'été. Il a rejoint la Lozère pour des raisons d'opportunité professionnelle, où il dirige désormais l'école départementale de MANDE (plus de 1000 élèves). C'est Eric PARRA qui aura eu le plaisir de diriger le plus longtemps l'Harmonie, juste derrière l'indétrônable et réputé René AVIOLAT, directeur de 1961 à 1996.

Arrivé en septembre 1997, il a fait l'unanimité auprès des musiciens et de l'équipe municipale en place au cours des entretiens de recrutement et du test de direction où il s'est présenté avec des béquilles ! Percussionniste de formation, diplômé en composition (médaille d'or de composition), en écriture, musicologie et direction d'orchestre, il débute comme musicien professionnel et, au cachet, à l'Orchestre National d'Aquitaine. Puis il anime l'école municipale de musique de Saintes, près de Bordeaux, où il a la charge et la gestion d'une structure de 600 élèves. Il donnera sa 1re représentation sous le chapiteau monté au jardin du Mont-Blanc à l'occasion de la 20e foire agricole de Saint-Gervais.

En 11 ans, son bilan est impressionnant : 225 concerts et animations avec l'Harmonie Municipale dont 50 cérémonies officielles, développement de l'école de musique tant au niveau local qu'intercommunal avec les Contamines, ouverture d'une classe d'orchestre junior et de nouvelles formations avec l'enseignement d'instruments tel que l'accordéon, le piano ou le violon. Il participe à la réalisation musicale des spectacles de l'école de l'Assomption, enregistre des CD, écrit des programmations et des arrangements pour des artistes locaux qui participent en 1ère partie de grands noms de la chanson française comme Lalanne ou Higelin.

Membre du Conseil Technique de la Fédération des Musiques du Faucigny en 1998, il anime puis codirige le stage de printemps de cette structure.

Professeur du stage départemental depuis 2001, il amène l'organisation de ce rassemblement à Saint-Gervais, tous les étés depuis 2002.

Toutes les manifestations importantes de Saint-Gervais durant ces dernières années ont été rythmées par les concerts de l'Harmonie et les créations d'Eric PARRA : l'inauguration de l'Espace Mont-Blanc, les festivités du passage à l'an 2000, les 150 ans de l'Harmonie Municipale avec la composition du morceau "Harmonique résonance", le spectacle de l'élection de la duchesse et le festival des musiques du Faucigny à Saint-Gervais en 2003 avec la composition du morceau "Fanfare de midi", le Téléthon 2004, la 1re mondiale de "Mont-Blanc, la voie royale", le 20e anniversaire du jumelage avec Waldronn, ou encore les concerts donnés pour la Fête du parc thermal en 2007 et 2008.

Souhaitons bon vent à Eric et beaucoup de réussite dans ses nouvelles fonctions.

Site de l'Harmonie Municipale : www.hstg.fr et http://openassoc.com (onglet sociétés adhérentes)

René AVIOLAT et Eric PARRA, le passage de la baguette

Un nouveau directeur

Jean-Guy Braux, 33 ans, a repris la direction de l'Ecole de Musique et de l'Harmonie Municipale depuis le mois d'août 2008. Il nous arrive de Troyes avec sa femme et sa petite fille de 2 ans, où il coordonnait l'ensemble des orchestres du conservatoire et en dirigeait un. L'objectif premier de l'Ecole de Musique reste bien sûr de développer la culture à Saint-Gervais en passant par la musique. Son nouveau directeur a aussi des objectifs qui lui tiennent à cœur, comme le développement de projets communs entre l'Harmonie et l'Ecole de Musique et des actions communes avec d'autres associations locales.

Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous, en espérant qu'il découvre avec bonheur les joies de la vie en montagne. Gageons qu'il ne voudra plus repartir !

Patricia et Eric PARRA, lors d'une cérémonie officielle et conviviale à la mairie de Saint-Gervais. Patricia PARRA a dirigé la bibliothèque municipale depuis sa création, et a participé activement au projet de la nouvelle bibliothèque de 400 m² qui a ouvert ses portes en juillet 2008.

Personnel communal

Départs à la retraite en 2008

Théophile PASTORE
Agent de maîtrise principal
Services bâtiments - Electricien
Date d'entrée en fonction : 15 mai 1971
Départ à la retraite le 1er novembre 2008

Ginette PELLOUX
Agent spécialisé principal des écoles maternelles
Ecole maternelle Marie Paradis
Date d'entrée en fonction : 1er juin 1982
Départ à la retraite le 1er novembre 2008

Jean-Michel GERDIL-MARGUERON
Agent technique en chef - Service des eaux
Date d'entrée en fonction : 1er avril 1982
Départ à la retraite le 1er décembre 2008

Médailles du travail remises en janvier 2008

Médaille de VERMEIL (30 ans de service)

Michel GERAT
Agent de maîtrise - Service de la voirie

Claude JACQUEMOUD
Adjoint technique principal - Service de la voirie

Maurice JOLY-POTTUZ
Adjoint technique principal
Service des ordures ménagères

Bernard MUGNIER
Contrôleur territorial de travaux
Service de la voirie

Jean-Pierre MUGNIER
Agent de maîtrise
Service chemins de montagne et manifestations

Médaille d'ARGENT (20 ans de service)

Marie-Christine BEGUIN
Agent spécialisé principal des écoles maternelles
Ecole maternelle Marie Paradis

Christian CHARLES
Brigadier chef principal - Police municipale

Laurent DUPERTHUY
Chef de la police municipale

Didier DUTRUEL
Agent technique principal - Service signalisation

Jean-Michel GERDIL-MARGUERON
Agent technique en chef - Service des eaux

Isabelle NEVEJANS
Rédacteur chef - Service des marchés publics

Xavier TILLOY
Adjoint technique principal 1re classe
Service achats courants et stocks

Les chorales de Saint-Gervais au profit de la recherche médicale

Le dimanche 6 avril 2008 en l'église du Fayet, les chorales Chantejoye et Montjoie sous les directions respectives de Loulou TUAZ et Henri COLLIN se sont unies dans le cadre des journées nationales annuelles au profit de l'association RETINA-France, sur le thème "Vaincre les maladies de la vue".

A cette occasion, le public est venu en grand nombre pour entendre et apprécier les chants des deux chœurs, alternant chants contemporains pour l'un et chants classiques pour l'autre. Un diaporama sur les maladies de la vue et un canon composé pour l'occasion par une choriste devenue mal voyante ont complété cette soirée riche en émotion.

"1000 chœurs pour un regard" est devenu le premier événement choral dans notre pays. Il permet au plus grand nombre de chorales et de chœurs, seuls ou rassemblés, de chanter bénévolement leur répertoire lyrique, sacré, populaire ou classique à l'occasion de concerts donnés dans toute la France au profit de RETINA France. Ces concerts permettent de financer des programmes et bourses de recherche et de mieux faire connaître au public les maladies de la vue. Cet événement culturel était placé sous le haut patronage des 4 ministères : la Culture et la Communication, la Santé et la Solidarité, l'Education Nationale et l'Enseignement Supérieur et la Recherche.

Merci aux deux chorales et à tous les acteurs de cette soirée pour ce merveilleux moment de solidarité.

Etat civil

Naissances

Novembre 2007
02 : Emma Alissia PRESLE
03 : Maxime DAMOIZET - - COURTINE
07 : Sacha Noah PAQUET
09 : Augusto Paolo MARCHELLI
19 : Gaëtan RAULT

Décembre 2007
05 : Matthias Charles HOTELLIER
10 : Marylou Manon Pauline LAURENT
10 : Julia FERREIRA
14 : Ilhan GHOORUN
16 : Paul Douale DINCQ-COUTURIER
21 : Sebahattin KARACAM
31 : Thibault Raphaël Marie FAUCHEUR

Janvier 2008
05 : Sena Miray ER
07 : Lana BATARD
14 : Mathéo PALLA
14 : Garance Jeanne MONTAZ-ROSSET
17 : Quentin Daniel Patrick GRANDJACQUES
21 : Théo François Gabriel MEUNIER
21 : Eliott COULON
24 : Margot SAFFRAY
26 : Mehdi BOUHEND
29 : Léann REY BOUZAS
31 : Gaspard Cédric Jean-Claude CAPLAN

Février 2008
06 : Lisa Michèle GAGNE
07 : Pierre-Couleurs SOKOLOVITCH
11 : Léa BOUCHARD
11 : Laurent Mateusz CAIRON - - STUGLIK
24 : Mathys Lucien PORTIER

Mars 2008
06 : Oscar Georges HEWITT

Avril 2008
01 : Quentin Joseph PIODELLA
02 : Lélio FOGOLA
04 : Lili LORTON
07 : Raphaël Arno Jean-Michel COSSON
18 : Camille Louise CASTELLO
20 : Osman YARARSOY
21 : Abel CLéVY
21 : Tristan Alain BOIS
21 : Maël Philippe BOIS
24 : Evann Mickaël SCARPEL

Mai 2008
01 : Nour BENKERRI
02 : Jodie Madison DE LATTE
02 : Suzanne PETITCOLIN
20 : Lounès Areski Nordine EL ALI - - REZKALLAH
21 : Loévan Maël Diégo CRESPEL
28 : Rian Didier Ahmed OUAALI

Juin 2008
06 : Reeze Matt POUECH
14 : Esila MACIT
19 : Eliott JACQUEMOUD

Juillet 2008
07 : Manon Odile AUFORT
23 : Doriane Adelaïde Charlotte BOCHATAY
25 : Charlie CACHAT-ROSSET
29 : Tom DUCREY
31 : Angelina Albertina Gisèle BILLOIR
31 : Baptiste René Libert VIOLET

Août 2008
08 : Maé DISTEL
17 : Wassim ZID
24 : Cathy LABROSSE
28 : Rubi JULCA CASTANEDA

Septembre 2008
06 : Hugo René Michel BASEI
13 : Tyméo FEVRIER
17 : Khalil Erwan DRIDI
20 : Yvan ACKER - - BACILE
23 : Robin Basile ROUGNY
26 : Léo Marcel Jean-Claude TRAVET
28 : Théo Florian Antonin BERTHIER
28 : Léo Louis GALLION

Octobre 2008
01 : Lara Marleen LIBERA
04 : Kaïla Dé-Linda BECHIKHI
17 : Madeleine Rose KIMBER - - DAY
18 : Andréa Mohamed RABAH - - MORA
29 :Johanna Solène CRETTENAND
30 : Chiara Marie BAZZI

Mariages

Janvier 2008
12 : Sylvie Mauricette MARTIN et Olivier Louis Guy GIRARD

Mars 2008
08 : Michel Dominique Marie MULLER et Nelly Karine GAILLAC
15 : Eric Lucien Gabriel JACQUEMET et Muriel Martine MAILLON

Avril 2008
14 : Louis Marcel MARIAZ et de Nadine Jacqueline Henriette BRACCO

Mai 2008
10 : Xavier Maurice Francis Patrick BAIS et Marie-Christine Paulette GOUEREC
10 : Alain Bernard André DELAPLACE et Françoise Jeanne HUG
10 : Pierre-Yves Roger POMPON et Ninni Minna-Maaria LOUHELAINEN
30 : Karl Gérard REDMOND et Cécile Marie Brigitte Martine ROSSET

Juin 2008
07 : Jérémie Roger Henri SAFFRAY et Marie BIBIER-COCATRIX
13 : Fleur Nicole Kanchanamalie CROZET et Julien Yves Jean-Paul CARRET
14 : Cyrille Anthony Julien BERTHOUT et Elodie Lucette Nathalie CALOUé
14 : Hervé Jean-Michel CHAPOTIN et Véronique Martine Joëlle JÉROT
17 : Pascal NOÉ et Liliane Lucienne BRACCO
21 : Eric Jean Henri PICHOL et Valérie Arlette LERICHE
21 : Fabien Marc LION et Laurence Micheline Béatrice CHEMIN
21 : Eric Louis Luc GENTINA et Danièle Marguerite Blanche PEYRARD
28 : Guillaume Etienne VEYRET et Sandrine Yvonne Christine LE MÉNAHÈS
28 : Jean-Bernard DEPERRAZ et Nadège Chrystel ARHEIT

Juillet 2008
05 : Robert Andrew BOULTER et Marta Eva SZADKOWSKI
05: Jean Jacques WROBEL et Stéphanie Christine DUCRUET
11 : Nicolas Jean-Christophe Christian ESCUDÉ et Séverine Nicole THABOURET
11 : Claudio Nino MOLINARO et Anne-Sophie Véronique SPIRITO
12 : René Eric BASEI et Natacha ARRAULT
12 : Camille Pierre Charles SATRE et Hélène Andréa COULOMB
19 : Guillaume Arnaud POTTIER et Marie-Aude Bénédicte Ariane BAUGAS
22 : Mark STANNARD et Julia Caroline WIGGINTON
26 : Claude RODRIGUEZ et Sylviane Marie-Louise SINÈGRE
26 : Cédric Mathieu PETITCOLIN et Sophie Marie-Louise FORCET

Août 2008
07 : Christophe Elie BOVAGNET-PASCAL et Nathalie GALVIN
09 : Thomas Philippe GAVARD et Cindy Véronique BESSAT
09 : Nicolas VIDEMENT et Alexandra MANSUROVA
23 : Luca Mario TORRE et Aurélie Thérèse Monique Frédérica Suzanne ESPÉRANDIEU
30 : Cyril Pierre Bernard PENZ et Floriane Carine Violaine HUET

Septembre 2008
06 : Olivier Paul PEZET et Sarah PIERRE GERARD
08 : Maurice Jean Louis LEBLANC et Danielle Martine DELACHAT
13 : Jérôme Alexandre Simon BOURGEOIS et Marion Sabrina Karine BOUYSSOU
27 : Alain QUÉREL et Line REGNAULT

Octobre 2008
01 : Gilles TUAZ-TORCHON et Anne-Bénédicte Marie-Agnès DERNONCOURT
11 : Pascal Raymond PAYRAUD et Karine Patricia DUMAZ

Décès

Novembre 2007
09 : Gérard Claude PELLOUX
14 : Pierre Eugène Gabriel MERANDET
22 : May Marie MIGALE

Décembre 2007
22 : Laura Louisa Marie-Louise BOTHOLIER
24 : Juliette Hélène PONCHAUD veuve PERRIN

Janvier 2008
06 : Jean-Luc GUICHARDAZ
13 : Jacques Michel Denis Augustin GUIGNIER
16 : Thierry Hector José TINJOUX
17 : Charles Albert POGNANT
24 : Baptiste BEITONE
24 : Gilberte Marie ASTE veuve CHAPELLAND

Février 2008
24 : Marcel Henri Désiré PELLOUX
26 : Claude Alphonse BIBIER-COCATRIX

Mars 2008
08 : Paul Cyr DUHAMEL
18 : René Pierre PASSET

Avril 2008
06 : Gaston André ANCEY
10 : Marie Germaine Francine ORSET épouse MELLA
15 : Marcelle CALDARA veuve JOURDAN
18 : Alice Marie GOURRIA
19 : Augustine Germaine VAUZELLE
21 : Jacques Jean Joseph SIGAUD

Mai 2008
10 : Alice Julia ANGELLOZ NICOUD épouse RAPHOZ
25 : Séraphin MICHELLOD

Juin 2008
01 : René Séraphin Albert PERROUD
18 : Patrick MONZAT
22 : Yilmaz DEMIR

Juillet 2008
01 : Raymond Roger VIVIER
03 : Gabriel François GAILLARD
04 : Maryline Juliette MILLION épouse BRIKI
09 : Eileen Mary O'CONNOR épouse COKAINE
15 : Josette Françoise Michèle JEANJEAN
19 : Norbert Félix Albert BOTTOLLIER
20 : Jan Christophe Germain BARRAT
30 : Jean-Claude André Louis Joseph ARNAUDEAU

Août 2008
06 : Dawood OOJEERAULLY
15 : Germaine Marguerite DAMIT épouse PANIGONI
22 : Yoshinori SHIMIZU
26 : Marie Gabrielle Amélie CONDEVAUX veuve PIERRET
30 : Pierre Eugène FAVRE
31 : Beat Paul SCHILTER

Septembre 2008
04 : Marcelle Elisa Camille DELIGNERE veuve LAURENT
10 : Marie Léonie MOLLARD veuve MOLLARD
11 : Bertrand Pierre Louis DUBOIS
16 : Bernard Emile MONTESSUIT
16 : Guillermo GARACHANA Y HERNANDEZ
18 : René Louis HOLVOET
20 : Patrick Pierre PERNOUD
21 : François Louis RIMBOUD
23 : Odette MICHEL veuve CHAFANEL
25 : Albert Auguste BURNET
25 : Jacques CARRIER

Octobre 2008
03 : Germaine Marie Mauricette ABRY
03 : Patrick Georges MICARD
12 : Joseph Antoine CHIABERT
22 : Michel DELGRANDE

Parrainages civils

Avril 2008
12 : Ewan Cédric GUERRAZ

Juillet 2008
12 : Juliette Claude GALLAY

Disparition de Jean-Claude Arnaudeau

Jean-Claude Arnaudeau nous a quittés le 30 juillet dernier. Après dix années passées comme percepteur du canton de Saint-Gervais, il décide, la retraite venue, de s'installer au pays et de consacrer son temps libre aux promenades en montagne. C'est au cours de l'une d'elles qu'il a été frappé par une crise cardiaque.

Soutien apprécié des élus en tant que percepteur, il était par ailleurs très investi dans la vie associative locale (la MJC, la revue "En Coutère", Mont-Blanc Culture…). Nombreux sont ceux qui se souviendront de sa gentillesse et sa disponibilité.